COURNON Mag'

#Janvier2022

Ville de COURNONTERRAL

Meilleurs voeux

2022

04 67 85 00 11
mairie@ville-cournonterral.fr
www. ville-cournonterral.fr
Ville de Cournonterral

Dossier

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Page 4/5

Mairie

Horaires d'accueil

Lundi	8h/12h	13h30/18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h/12h	13h30/17h00
Vendredi	8h/12h	14h00/17h00

Accueil et prise de rendez-vous	04 67 85 00 11
(Urbanisme, Etat-civil)	Fax. 04 67 85 45 97
C.C.A.S	04 67 85 60 55
Comptabilité	04 67 85 60 53
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61
Communication	04 67 85 60 67
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41
Médiathèque	06 74 37 33 11
Cantine scolaire	04 67 85 60 60
Services techniques	04 67 85 60 54
Police municipale	04 67 65 96 29
Maison des Services	04 67 85 62 40

Point propreté (Zone de Cannabe)

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		13h30/18h30
Mercredi, Samedi	9h/12h00	13h30/18h30
Dimanche	9h/12h30	

Contact	04 67 85 59 03

Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie St Jean de Védas	04 67 99 45 70
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Docteur Sicard	04 67 85 00 97
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide Esplanade	04 67 85 60 56 06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide Château Mallet	04 67 85 60 64 06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Ecole La Calandreta dels Pétaçons	06 72 75 95 57
Crèche Les Bout'Choux	09 60 43 07 37
Micro-crèche Les P'tits Lutins	04 67 08 12 38
Micro-crèche Les Mains Enchantées	06 63 33 17 86
Relais Petite Enfance	04 67 47 24 43

Divers

Maison de retraite	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	04 67 85 61 40
SUEZ - Urgence	09 77 40 11 39
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

Dossier

Plan Communal de Sauvegarde 4

Action municipale

Seniors & Accessibilité 6
Solidarités 7
Vie associative 8
Communication & Démocratie participative 9
Développement durable 10
Aménagement & Sécurité 12
Culture & Patrimoine 14
Administration Générale 17
Scolarité & Enfance Jeunesse 18

Retour en images

Accueil de Loisirs 20
Cérémonies 22
Marchés animés 25
Festivités 26

Actu des assos 28

Tribune Libre 35

Conseils municipaux 36

Infos 38

C Cvrnon 42

Agenda 43

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral
Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication
Création & Conception : Sylvie Mahé et Pascale Cataldi, Service communication municipal
Impression : JF Impression // Tirage : 3300 exemplaires
Crédits photos et images :
Ville de Cournonterral, Freepik, les associations de la commune,
Jacques Teilhard, Bertrand Humeau, Yvan Cotte

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.

IMPRIM'VERT® PEFC Papier recyclé

Chères Cournonterralaises,
Chers Cournonterralais,

En ce début 2022, l'équipe municipale reste mobilisée plus que jamais et s'investit de façon volontariste pour l'intérêt de Cournonterral : vous trouverez au fil de ces pages les nombreuses avancées et les nouvelles actions engagées.

Nous avons su nous adapter à l'évolution permanente des contraintes sanitaires pour maintenir un service public de qualité et assurer tous les accueils dans les meilleures conditions. Ce fut notamment le cas dans les écoles et les accueils de loisirs qui ont nécessité la mise en place de protocoles et de moyens spécifiques. Je salue le travail des services municipaux qui ont assuré cette continuité en mettant tout en œuvre pour mener à bien leurs missions dans un contexte contraignant et instable.

Tout au long de l'année, un lien étroit a été maintenu avec les associations pour les accompagner dans les méandres de ces contraintes successives, pour les informer, leur donner les moyens de poursuivre leurs activités et d'organiser des manifestations dès que cela était possible. Cet accompagnement est renforcé depuis décembre 2021 par l'engagement de 2 services civiques dont nombre de missions seront dédiées à la vie associative. Dans ce contexte inédit, nous avons réussi, associations et commune, souvent ensemble, à organiser de beaux moments de partage sportifs, culturels ou festifs. Ce fut le cas cet été et cet automne avec en point d'orgue la très belle journée du 18 décembre qui a rassemblé petits et grands. Nous avons offert un peu de légèreté et de bonheur à beaucoup, et c'est la meilleure des récompenses pour celles et ceux qui sont engagés dans l'action publique.

Les élus et les services de la ville ont également déployé leur énergie pour faire progresser les grands projets. Lors de notre élection, nous avons découvert que les terrains nécessaires à la construction du lycée n'avaient pas encore été acquis par la ville contrairement aux annonces faites par nos prédécesseurs. Nous avons relancé le dossier et c'est ainsi que j'ai enfin signé en décembre les actes pour l'acquisition de 6 parcelles, soit près de la moitié de l'assise foncière indispensable à ce projet d'envergure. Projet qui par ailleurs suit son cours grâce à l'étroit partenariat entre la Région, la Métropole et la ville.

Le parc d'activités de Cannabe prend forme : la fin des travaux d'aménagement est prévue en mars 2022 et la commercialisation est très avancée. Ce parc accueillera une quinzaine d'entreprises dès 2023, un Village d'Entreprises Artisanales et de Services et un hameau agricole. A terme, la création de plus de 300 emplois est attendue. La construction de l'EHPAD et de la résidence autonomie se concrétise elle aussi : les actes notariés ont été signés en novembre et les travaux lancés le 3 janvier. La 1ère tranche de l'aire d'accueil des gens du voyage, d'une capacité de 20 places, devrait être livrée fin avril. Les études pour l'extension avec 20 places supplémentaires sont déjà engagées. Cet équipement métropolitain nous mettra enfin à l'abri des occupations sauvages de l'espace public. Nous menons ainsi de front d'importants dossiers pour notre territoire et participons activement aux projets métropolitains, notamment le bus à haut niveau de services, de Lavérune à Cournonsec, et ses 3 Stations à Cournonterral.

Autre axe de travail : la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie. Lutte contre la cabanisation par l'intervention des services de l'Etat pour la protection des espaces naturels et agricoles, campagne de sensibilisation à la propreté de nos espaces publics, réalisation des actions prévues au PAPPH, veille constante sur l'état de nos cours d'eau… Nous ne lâchons rien !

Un service public de proximité et de qualité est essentiel pour répondre aux besoins de chacun. C'est pourquoi la Maison des Services poursuit son développement par une offre de permanences plus étoffée et la mise en place d'un accompagnement aux usages numériques avec l'arrivée d'un service civique.

L'exercice de la démocratie participative est un de nos engagements et il se traduit par la mobilisation de comités consultatifs sur des enjeux majeurs auxquels la population est associée : le comité "Halle aux sports" a contribué à la définition du projet, celui dédié à la voirie/circulation est actif depuis maintenant plusieurs mois, celui concernant le projet urbain sera opérationnel en début d'année et nous lançons l'appel à candidature pour celui des équipements scolaires. Il est essentiel que nous puissions faire un point d'étape, chaque année sur vos attentes, vos appréciations comme vos mécontentements. Une 1re réunion publique a rassemblé une centaine de Cournonterralaises et Cournonterralais avec qui les échanges ont été très constructifs. Vous le constatez, nous sommes toujours aussi mobilisés, portés par la confiance que vous nous avez accordée.

J'adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble des agents municipaux qui s'investissent à nos côtés pour mener à bien nos projets. Je souhaite une excellente année 2022 à mon équipe municipale dont je salue la générosité, la motivation et un investissement chaque jour confirmé. Je vous souhaite à toutes et tous, mes chers Cournonterralais, une bonne santé et une très belle année 2022, une année source de bonheurs petits et grands, une année solidaire et chaleureuse, une année de joie et de partage.

Le Maire, William ARS

Plan Communal de Sauvegarde

PCS

Qu'est ce que c'est ?

Un dispositif :

- De prévention
- D'alerte à la population
- D'organisation des secours

Pour quoi faire ?

Pour aider la commune et les secouristes en cas de risques majeurs :

- Incendie de forêt
- Inondation
- Tempête
- Accidents
- Attaque terroriste
- …

En quoi cela me concerne ?

Un document de recensement à remplir et retourner à nos services

sera adressé à chaque foyer en Mars dans les boîtes aux lettres.

Il sera en ligne sur le site de la ville :
www.ville-cournonterral.fr

Un recensement de quoi ?

1. La composition de votre famille

2. La vulnérabilité de votre maison

3. Les ressources dont vous disposez

4. Les volontaires pour intégrer la réserve communale de sauvegarde

Ville de COURNONTERRAL

LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS – RÉPONDEZ POUR ÊTRE PROTÉGÉS

SEMAINE BLEUE :
Spectacle gratuit

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, la commune a organisé un spectacle gratuit de variété française avec le groupe musical Duo Replay.

L'objectif était de proposer un moment de détente et de rompre l'isolement. Objectif atteint : **une soixantaine de personnes se sont inscrites** et ont apprécié cet après-midi partagé. Afin de préserver la santé de tous, il n'y a pas eu de goûter commun, mais la commune a offert une **pâtisserie à emporter** à chacun.

EHPAD ET RÉSIDENCE AUTONOMIE :
Une avancée majeure

Fin novembre, les projets de construction de la résidence autonomie et de l'EHPAD ont franchi une importante étape : la **signature des différents actes notariés**.

La Ville de Cournonterral et la Croix Rouge ont ouvert cette séance de signatures encadrée par les notaires des différentes parties. Le Maire, William Ars a donc signé pour la commune, propriétaire du sol, la cession à la Croix Rouge de l'emprise foncière nécessaire au projet pour un montant de près de 800 000 €.

Puis, ont suivi les signatures des différents actes permettant de finaliser cette opération entre la Croix Rouge, FDI représentée par Monsieur Martin qui portera la construction de la résidence autonomie, et l'association Les Garrigues, représentée par sa Présidente Roseline Terme.

Lancement des travaux

Fin octobre, les maîtres d'ouvrage, FDI et la Croix Rouge, ont organisé une **réunion publique de concertation et d'information** à destination des riverains concernant les travaux à venir dans le cadre de la construction de ces deux structures.

Des précisions ont été apportées concernant ces travaux lancés depuis le 3 janvier :

- Les 2 chantiers vont se faire à la suite. Tout d'abord la construction de l'EHPAD, puis les travaux de la résidence autonomie.
- Le chantier sera clôturé par un bardage plein.
- Il n'y aura pas de survol de charges avec la grue au-dessus des riverains.

La 1ère phase de ce chantier nécessite, pendant environ 2 mois, l'utilisation de brises roches hydrauliques qui génèrent des nuisances sonores malgré les mesures compensatoires mises en œuvre par l'entreprise.

L'usage des engins est ainsi limité à certaines plages horaires : du lundi au vendredi 8h/13h et 14h/17h30.

Roseline TERME, Déléguée Séniors & Accessibilité

VACCIBUS :
Une opération réussie

Compte tenu de l'évolution de la pandémie et de l'arrivée de la 3ème dose, la commune a anticipé les besoins de ses habitants alors éligibles à la vaccination.

Une campagne d'information a ainsi été lancée en octobre afin de recenser les personnes souhaitant bénéficier d'une vaccination sur la commune.

Après concertation avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), la ville a organisé avec le SDIS de l'Hérault la venue du "Vaccibus" à la salle du peuple.

Dans la matinée du 19 novembre, 40 personnes ont pu se faire vacciner dans d'excellentes conditions, encadrées par une équipe de sapeurs-pompiers efficace et rassurante.

Au vu de l'évolution de la pandémie, la ville a sollicité une nouvelle intervention du "Vaccibus" mais l'ARS n'a pas pu donner suite à sa requête.

© Jacques Teilhard

PORTAGE DE REPAS :
Un sachet de douceurs

Nombre de bénéficiaires du portage de repas, géré par le CCAS, sont seuls et isolés.

La livraison du repas est parfois la seule visite de la journée et permet de s'assurer que ces personnes n'ont pas besoin d'aide. Une vigilance particulière leur est portée en période de fortes chaleurs ou de grand froid.

En décembre, le CCAS a tenu à apporter à chacun des bénéficiaires, isolé ou non, une note festive, le temps d'un midi en ajoutant au menu un sachet de friandises.

COFFRETS GOURMANDS :
Un cadeau pour nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale a renouvelé l'opération de coffrets gourmands **pour les personnes de 75 ans et plus** afin d'offrir un peu de douceur à nos aînés en cette période de fêtes. Après une large campagne d'information (journal communal, courriers, site internet, Facebook…), plus de **440 personnes** se sont inscrites pour recevoir ce coffret.

William Ars, Maire et Président du CCAS, Marie-Line Gibert Vice-Présidente, les membres du conseil d'administration et l'équipe CCAS/France Services se sont mobilisés pour procéder à la distribution à la Maison des Services. Les membres du CA et les élus ont mis un point d'honneur à livrer en personne les coffrets aux Cournonterralaises et Cournonterralais rencontrant des difficultés pour se déplacer, et à déposer ceux des résidents à la maison de retraite. Ce fut autant de moments de partage très appréciés.

Services municipaux pour lutter contre l'isolement des plus vulnérables

Courses et produits de première nécessité
Contactez la Maison des Services
- 04 67 85 62 40
- maisondesservices@ville-cournonterral.fr

Portage de livres à domicile
(pour les adhérents de la médiathèque)
Contactez la Médiathèque
- 04 67 85 60 59 // 06 74 37 33 11
- mediatheque@ville-cournonterral.fr

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

SERVICES CIVIQUES :
Le sport pour tous

Deux services civiques sont en mission pour développer l'accès aux pratiques sportives.

Justine Chevassu et Axelle Morel, étudiantes en Master 1 PESAP (Prévention, Éducation pour la Santé, Activité Physique) **ont répondu à l'appel à candidatures de la ville et ont été recrutées comme volontaires en service civique pour développer l'accès aux activités sportives des enfants.** Elles ont également pour objectif la mise en place d'actions autour de la prévention de la santé.

Elles sont encadrées par le service enfance/jeunesse de la ville et conduiront des missions en lien étroit avec les associations, les écoles et les accueils péri et extrascolaires.

Elles pourront ainsi :

- Accompagner les associations et les clubs sportifs en intervenant, sous la responsabilité des encadrants, auprès des jeunes ou des publics éloignés de la pratique.
- Animer ou co-animer des ateliers numériques afin d'aider les responsables bénévoles des associations à maîtriser les outils informatiques et Internet en lien avec le service civique de la Maison des Services.

Une manifestation grand public de prévention de la santé aura lieu au printemps, si les conditions sanitaires nous le permettent.

SUBVENTIONS :
Différentes demandes

La campagne de subventions aux associations pour l'année 2022 a été engagée. Les associations avaient jusqu'au 15 décembre pour remettre les dossiers aux services d'instruction.

- **Les subventions de fonctionnement :** pour les activités habituelles de l'association, ce dossier permet également de solliciter le prêt des équipements communaux.
- **Les subventions projets :** pour les projets ponctuels menés par les associations (évènement, achat de matériel exceptionnel, déplacement).
- **Les subventions de contribution volontaire :** l'objectif de ces aides est de permettre aux associations ne souhaitant pas faire de demande financière (subvention de fonctionnement) de demander le prêt d'équipements de la commune (locaux, matériel...).

Les dossiers sont instruits par les services financiers de la ville qui s'assurent qu'ils soient complets. Puis ils sont analysés par le groupe de travail "Vie associative", composé d'élus de la majorité et de l'opposition, au vu des critères établis afin de proposer, par la suite, les montants de subventions au vote du conseil municipal.

Plus d'informations sur le site Internet de la ville :
www.ville-cournonterral.fr
Rubrique Découvrir et Partager / Services aux assos

HALLE AUX SPORTS :
Concours de maitrise d'œuvre

Le comité consultatif composé d'élus, de techniciens de la ville et de la Région, d'usagers (responsables d'associations et représentants des enseignants d'EPS) s'est réuni pour la 3ème fois le 8 décembre. Le comité a émis un avis favorable sur l'avant programme mis à jour par M. Cabanis du Cabinet "Vue sur mer".

Le Maire, William Ars, a validé le **lancement du concours de maitrise d'œuvre sur la base de ce programme** afin de choisir le maître d'œuvre qui assurera la conception et le suivi de l'exécution de cet équipement. Un certain nombre d'entreprises vont se porter candidates, le jury en choisira 3 ou 4 sur dossier. Les candidats retenus auront alors un délai pour présenter leur projet. Le jury se réunira une deuxième fois pour choisir le meilleur projet.

Cet équipement, compatible avec la pratique du sport de compétition au niveau régional et national, sera utilisé par les lycéens et les associations.

Il comprendra les espaces et équipements suivants :

- Une grande salle de 1250 m² et 9 m de haut permettant la pratique de l'escalade et de tous les sports de grande salle.
- Une tribune à étages de 250 places.
- Une salle de combat / activités d'expression de 400 m².
- Un espace de convivialité pouvant servir de salle de réunion de 130 m².
- 6 vestiaires joueurs et 2 vestiaires professeurs/arbitres.
- 1 salle des professeurs d'EPS.

La livraison de cet équipement est prévue à l'automne 2024.

Gautier VIDAL, Délégué Sport, Jeunesse & Vie assocative

RÉUNION BILAN :
Nouvel exercice de démocratie participative

Le samedi 20 novembre dernier, la population était invitée à une nouvelle forme de réunion publique.

Objectifs de l'équipe municipale ?

- Sortir des réunions publiques classiques uniquement basées sur de l'information descendante.
- Honorer sa promesse de campagne de réaliser chaque année, en toute transparence, un bilan des actions menées.
- Laisser la parole aux citoyens en permettant à chaque habitant de la commune de s'exprimer et d'échanger avec les élus.

Cette réunion publique était organisée en 5 temps :

- Une rétrospective orale et photographique des actions menées par l'équipe municipale durant les 16 premiers mois de mandat.
- Un premier temps de débat autour de ces réalisations.
- La présentation des projets 2022.
- Un second temps de questions-réponses avec la population.
- Un verre de l'amitié pour poursuivre les échanges à un niveau plus individuel.

Les habitants ont pu constater les nombreux projets réalisés en matière de finances, d'urbanisme, d'enfance, de sécurité, de vie associative, de culture, de voirie, de solidarités, de développement durable ou de communication.

Des sujets sensibles ont été abordés grâce aux questions et remarques des présents, tels la propreté du village, l'état de la voirie, le plan d'urbanisme, la saturation des écoles, la cabanisation, le futur lycée, etc.

Cette première édition a réuni près de 100 personnes. Nous espérons que chaque année verra ce chiffre augmenter et qu'ainsi chaque habitant saisira cette opportunité de poser ses questions, transmettre ses remarques, positives comme négatives, exposer ses attentes.

Nous remercions tous les Cournonterralais-ses qui par leur présence ont fait de cette rencontre un succès permettant l'ouverture du débat sur la situation de notre commune. Rendez-vous en 2022 pour le bilan de 2e année de mandat !

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Ce journal marque le lancement d'une campagne de communication pour lutter contre les incivilités.

Les déjections canines qui jonchent les rues, les mégots de cigarettes qui polluent sols et eau, les déchets jetés sur la voie publique qui s'accrochent aux végétaux… sont autant de fléaux qui détériorent notre quotidien, notre qualité de vie et la qualité des espaces publics.

La Ville a installé des "canisettes" et va poursuivre ses efforts pour une ville propre au travers l'installation de mobilier urbain adapté (poubelles, cendriers…) mais pour avoir un cadre de vie commun propre et agréable, chacun doit adopter une attitude responsable et citoyenne.

Notre campagne va s'étaler sur plusieurs mois et le message est simple **"Cournonterral c'est aussi chez vous !"**. Les montants des procès-verbaux que la police municipale peut être amenée à dresser sont là pour rappeler qu'au-delà de la sensibilisation il existe des moyens de répression.

Alors choisissons le bien vivre ensemble !

Karine TURLAIS,
Adjointe Communication & Démocratie participative

SANTE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

Engagement à la charte régionale Zéro Pesticides !

Depuis 2017 (Loi Labbé), le Département, et 9 communes métropolitaines, dont Cournonterral, ont choisi **d'abandonner les pesticides pour désherber les espaces publics ou nettoyer l'abord des routes.**

Une décision destinée à préserver l'environnement, l'eau potable mais également à protéger la santé des agents techniques concernés.

Avec cette démarche vertueuse le territoire peut être labellisé "engagé zéro phyto" par la FREDON au niveau régional, en plus du label "Terre saine", déjà obtenu.

Objectif 0 PHYTO

Terre saine
Communes sans pesticides

Quand vous utilisez des produits phytosanitaires, pensez-y : vous ne tuez pas que les abeilles…

La réglementation interdisant l'usage des désherbants concerne les collectivités qui ont un rôle de vitrine et d'exemplarité vis-à-vis de leur population. Cette obligation s'impose également aux particuliers depuis janvier 2019.

Le PAPPH a pour objectifs de :

- Supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et réduire la consommation d'eau liée à l'arrosage.
- Sensibiliser et informer le grand public et induire un changement de pratiques chez les particuliers.
- Valoriser le travail des services techniques et des élus.
- Aider à faire accepter les changements induits par l'utilisation de pratiques respectueuses de l'environnement.

Notre commune s'est fortement engagée dans ce Plan.

De plus, notre territoire recouvre une partie de la nappe souterraine qui alimente les captages d'alimentation en eau potable de Villeneuve-lès-Maguelone. Grâce à ces pratiques, ce sont autant de produits qui ne se répandent plus dans l'eau et dans notre cadre de vie.

Il est donc préconisé une gestion différenciée de nos espaces verts communaux ou métropolitains. Cette gestion détermine sur les espaces publics, les herbes non tolérées sur certaines zones, les herbes tolérées avec fauches différenciées et les herbes totalement acceptées..

Sur la voirie et les espaces verts, le programme d'actions s'appuie sur la mise en place d'une **gestion différenciée** des espaces.

Chaque espace peut être classé dans une catégorie en fonction :

- De sa localisation
- De sa fréquentation
- Du niveau d'exigence en terme d'entretien

Entretien intensif

Entretien extensif

Le PAPPH a permis :

- D'acquérir du matériel pour répondre aux objectifs de gestion (épareuse, etc.),
- De réaliser la formation du personnel technique,
- De communiquer.

Dans ce cadre, en 2022, plusieurs animations seront organisées afin de sensibiliser le public. Suivez leur programmation sur le site Internet de la ville.

Ce plan, financé par la commune et mis en œuvre avec le soutien de la Métropole, a obtenu 60 % d'aide financière de l'Europe et de la Région.

Vous aussi en tant que particulier et jardinier "du dimanche" contribuez au respect de la biodiversité de notre territoire :

- N'utilisez pas de produits phytosanitaires, néfastes pour tous, humains ou animaux.
- Préférez les pratiques respectueuses de l'environnement.

1 gramme de produit contamine 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent de 3 bassins olympiques.

En savoir plus :
www.montpellier3m.fr/vivre-environnement/zero-phyto

POINT SUR LE COULAZOU :

On ne lâche rien !

Bien que le SYBLE et la Métropole soient les institutions majeures pour gérer et étudier la rivière (et celles de tout le bassin versant du Lez), **la municipalité a souhaité bénéficier d'une certaine latitude en matière de prélèvement et d'analyse d'eau pour être plus réactive en cas de nouvel épisode de pollution.** L'objectif est de pouvoir réagir le week-end s'il venait à se reproduire une telle pollution supposée accidentelle. Car depuis que dure cette situation récurrente (au moins 2003), **on constate que la pollution advient souvent le week-end** (pluvieux) au moment où les institutions sont fermées. Cela impose alors d'attendre le lundi pour réaliser des analyses (ce qui ne permet pas de les effectuer dans de bonnes conditions).

Aussi, le 5 novembre 2021, trois prélèvements ont été effectués pour faire un état "zéro" de la qualité de l'eau de la rivière depuis l'épisode de septembre 2020 qui avait tué des milliers de poissons et mis en émoi de nombreux citoyens.

En bref, l'action continue pour éclaircir ce qui a pu se passer en septembre 2020 mais aussi pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

- Cournonterral a suggéré, au sein de la Métropole, d'élaborer une **fiche d'alerte**, qui regroupe les directives à suivre en cas de pollution accidentelle sur toute rivière et les contacts à prendre ; ceci constitue un des moyens de **"prévenir si l'on ne peut encore totalement guérir"**.
- **Un dossier de plainte est encore ouvert à la gendarmerie** pour que cette affaire ne soit pas enterrée.
- Un **plan d'actions complémentaires** à l'échelle de Cournonterral est en cours d'élaboration pour parvenir à la qualité de l'eau.

Par ailleurs, depuis 2017, le SYBLE a lancé une réflexion globale sur le fonctionnement hydro-morphologique des cours d'eau, à l'échelle du bassin versant.

Dans un premier temps, sur les masses d'eau du Lez et de la Mosson, du Coulazou, de la Brue et de la Lironde, un diagnostic précis de l'état du linéaire des cours d'eau avec une analyse des usages qui s'y pratiquent a été réalisé.

Les paramètres de la géomorphologie, du transport solide, de la continuité écologique (biologique et sédimentaire) ont été étudiés afin de mieux comprendre et d'appréhender les évolutions futures, et de disposer d'un plan de gestion et d'un programme d'actions pour restaurer les secteurs dégradés. Cette étude, qui se termine, permet d'identifier les secteurs sur lesquels des opérations de restauration de l'hydromorphologie sont à réaliser en priorité, notamment pour atteindre le bon état des masses d'eau.

Le Coulazou a été ciblé car très dégradé. Courant 2022, le comité de pilotage va rendre ses arbitrages sur les travaux de restauration et de renaturation conséquents. Ils seront pris en charge par la Métropole et l'Agence de l'Eau. A suivre…

Brève assainissement

Dans le courant du 1er trimestre 2022, au boulevard du Théron, un tronçon situé entre la Tour Arnaud et le Trou du Plan de l'Oum sera découvert et des raccordements aux égouts seront régularisés.

Un peu moins de bactériologie dans les analyses de suivi du Coulazou… Le chantier aura également pour but d'améliorer la circulation des effluents dans le réseau par l'installation d'une pompe de relèvement.

Anne GACHON,
Déléguée Développement durable & Espaces naturels

PRÉEMPTION :
Des enjeux multiples

Le "droit de préemption" permet à une collectivité de se substituer à l'acquéreur d'un bien dans une zone définie pour en faire l'acquisition à sa place selon les modalités prévues par la loi.

La commune a engagé plusieurs procédures de préemption depuis 2020. Elles sont essentiellement liées à la construction du futur lycée qui nécessite la mise en place de mesures compensatoires environnementales.

L'emprise du lycée est d'environ 7 hectares, les besoins en mesures compensatoires devraient être de l'ordre de 25 hectares pour compenser l'impact environnemental du lycée.

La commune a ainsi la possibilité d'acheter les terrains agricoles et naturels mis à la vente dans le périmètre identifié avec la SAFER pour compenser l'impact environnemental du lycée.

Pour faire d'une pierre deux coups : **les terrains en zones agricole et naturelle, susceptibles de cabanisation, sont majoritairement ciblés par la commune.**

Plusieurs terrains ont ainsi été préemptés en 2020 et 2021 sur les secteurs sensibles du Mas de Paillas.

Les parcelles préemptées seront gérées dans le cadre des mesures compensatoires par l'Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie (ARAC) mandatée par la Région Occitanie et/ou proposées à des agriculteurs de la commune ou extérieurs désireux de s'installer sur Cournonterral et de développer leur exploitation.

Carte des parcelles préemptées (parcelles en rouge)

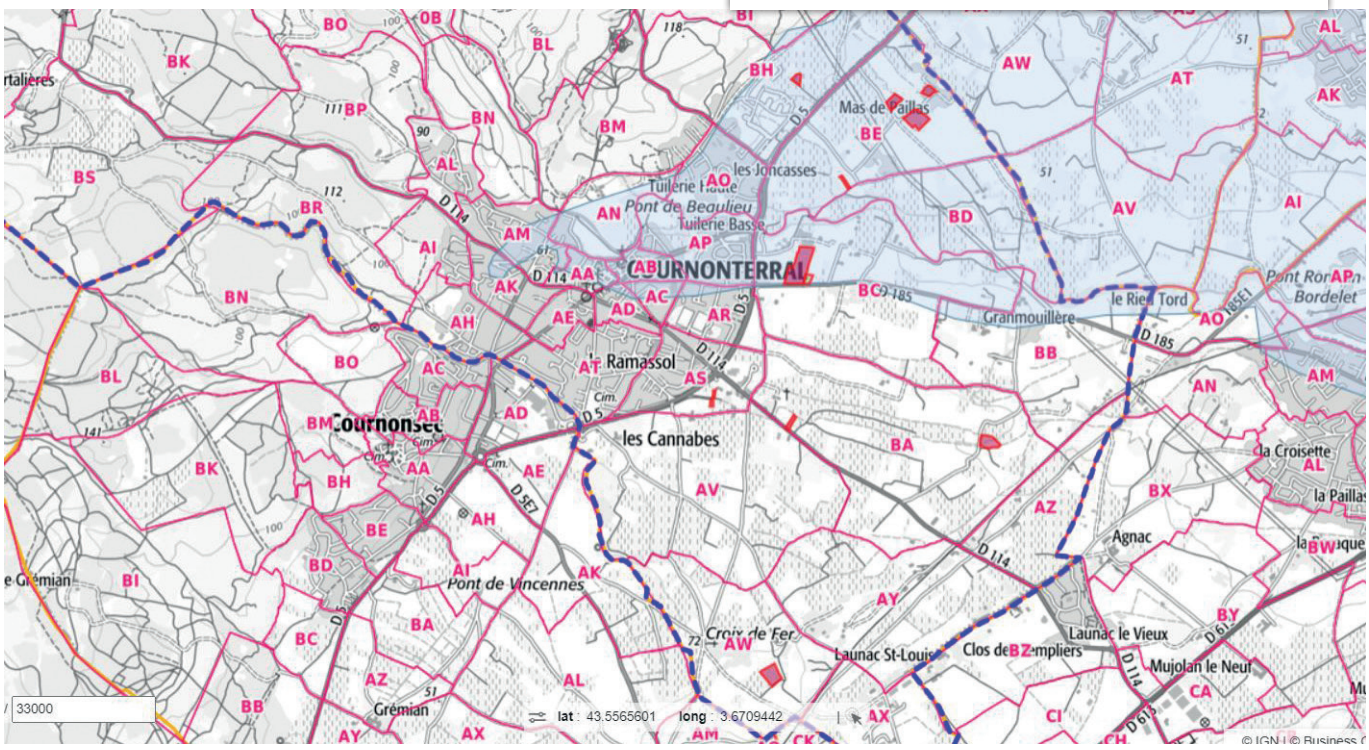

Comité consultatif communal PLUi

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel à candidature lancé cet automne.

Nous vous félicitons pour l'intérêt que vous portez au futur PLUI qui dessinera notre commune et toute la Métropole pour la prochaine décennie.

La composition du Comité consultatif sera déterminée et communiquée courant janvier.

Merci à tous.

SÉCURITÉ :

Ville vigilante et solidaire

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, la municipalité a décidé d'adhérer au dispositif "Voisins Vigilants et Solidaires" qui vient compléter les mesures mises en place en matière de sécurité (rondes de nuit de la police municipale, renouvellement et élargissement du parc de vidéosurveillance…) car nous pensons pouvoir lutter ensemble efficacement et gratuitement contre les cambriolages.

Le principe est simple : inciter les voisins via un réseau social sécurisé, à veiller les uns sur les autres, à lutter contre les cambriolages, les incivilités, les actes de vandalisme ou le démarchage abusif.

Ce dispositif repose sur la communication et l'écoute, la bienveillance entre voisins, en étant attentifs aux faits d'insécurité de votre quartier, ce qui en fait également un outil d'entraide aux personnes isolées, un service de proximité entre voisins (petites annonces, covoiturage...) et un vecteur de convivialité (organisation de fête des voisins, gardiennage d'animaux de compagnie…).

Attention, un Voisin Vigilant et Solidaire veille mais ne surveille pas. Le but n'est pas d'épier les faits et gestes du voisin mais de repérer et signaler une situation inhabituelle !

Vous constatez un fait inhabituel suspect, **vous le signalez via votre application (smartphone) ou sur le site web dédié ou par téléphone pour celles et ceux qui ne seraient pas à l'aise avec les nouvelles technologies.**

Très simple d'utilisation, nous incitons donc tous les habitants à adhérer, **gratuitement** au dispositif, et à devenir Voisins Vigilants.

Les personnes ne disposant pas d'internet ou néophytes en matière d'informatique mais désireuses d'adhérer par ce biais peuvent se rendre en mairie pour s'inscrire.

La mairie met à disposition des Cournonterralais adhérents des autocollants à disposer sur leur boite aux lettres. Alors rejoignez-nous !

Radar pédagogique

Durant 6 mois, un radar pédagogique a été installé avenue du 8 mai 1945. Nous avons notamment pu constater grâce à ce radar que :

Seuls 28,71% des automobilistes respectent la vitesse autorisée de 30 km/h.

- 26,18 % des véhicules entrants sur l'avenue circulent à moins de 30 km/h.
- 31,25 % des véhicules sortants sur l'avenue circulent à moins de 30 km/h.

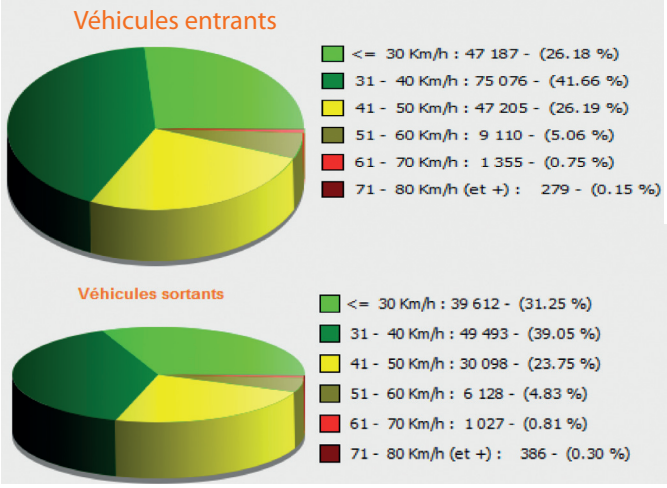

Les contrôles de vitesse vont donc être renforcés sur l'ensemble de la commune pour faire respecter les vitesses autorisées.

Ce radar a été déplacé rue du Dr Malabouche pour analyser la vitesse des automobilistes aux alentours des écoles.

Nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin pour partager avec vous les résultats obtenus.

Patricia BELKADI, Adjointe Aménagement, Urbanisme, Sécurité

ÇA BOUGE À COURNONTERRAL !

Auteurs Cournonterralais à l'honneur

Plusieurs auteurs cournonterralais ou ayant écrit sur Cournonterral ont répondu à l'appel lancé par la ville dans l'organisation d'une **après-midi littéraire**.

Le 2 octobre, la Salle du Peuple accueillait **Claude Anselme** pour ses deux ouvrages "Rachel Caspeyrac, camisarde" et "La fileuse en révolte", **Patrick Ehrhard** pour "La Conscience verticale - une aventure intérieure" et "Le corps dansé", le **Groupe de Recherches sur les Archives de Cournonterral** (GRAC) pour le livre "Cournonterral", **Fabienne Maillebuau** pour son recueil de poésie "A travers le viaduc de Millau", **Michel Puech** et ses recueils de poésies dont, "Chroniques familiales", "Mot à mot trait pour trait"…, **Annick et Jean-René Reliaud** pour "Si Cournon m'était conté : mémoire en images" de Marie-Louise et Annick Reliaud.

Fabienne Maillebuau a donné lecture de plusieurs de ses poèmes en ouverture puis les auteurs ont présenté leur travail, leurs cheminements, leurs inspirations…

Un hommage tout particulier a été rendu à Louis Secondy, décédé en 2021 et représenté par ses fils. Cet événement a permis de rappeler l'importance de l'œuvre de cet écrivain et chercheur qui a su si bien relater l'histoire de Cournonterral et valoriser nos villages comme dans son ouvrage "10 villages, 10 visages, entre Coulazou et Mosson".

Ce fut un beau moment de partage entre les auteurs puis avec un public très intéressé qui a découvert ou redécouvert l'étendue et la diversité des talents de ces femmes et de ces hommes attachés à Cournonterral.

Si tous excellent dans le vers ou la prose, nombre d'entre eux expriment également leur créativité dans la peinture, la gravure ou encore le dessin humoristique…

C'est aussi l'éclectisme de ces talents que la commune a souhaité valoriser. Quelques-unes de leurs réalisations ont ainsi été exposées à l'occasion de cette manifestation qui s'est poursuivie par des dédicaces dans une ambiance des plus chaleureuses.

La ville remercie l'ensemble des participants qui ont fait de cette première après-midi littéraire une réussite.

"Napoléon 1er : notre histoire locale rejoint la grande histoire"

Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, la ville a organisé le 16 octobre une manifestation retraçant l'histoire de Napoléon 1er et de ses liens avec Montpellier, le Département et Cournonterral autour des récits et témoignages de Jean-Baptiste Ricome, "grognard" Cournonterralais, sous-officier de l'Empire, décoré de la Médaille de Ste Hélène, enterré au cimetière de Cournonterral.

Une **déambulation théâtralisée** depuis l'Esplanade Jean Moulin, avec la participation des **Baladins de l'Histoire en costumes d'époque, guidée par le Réveil Cournonterralais**, a conduit les spectateurs salle Victor Hugo pour une **conférence/exposition**.

La conférence de Geneviève Solacroup, ponctuée de scénettes par les Baladins de l'Histoire et de musiques napoléoniennes interprétées par Lo Chivalet, a offert, à un public conquis, une approche nouvelle de l'Histoire de Napoléon 1er notamment en raison de ses liens avec notre histoire locale.

Chacun a pu ensuite apprécier l'exposition conçue par la ville, les associations G.R.A.C., Cournon Terra d'Oc et par Marine Fayret, étudiante en licence 2, dans le cadre d'un stage en mairie.

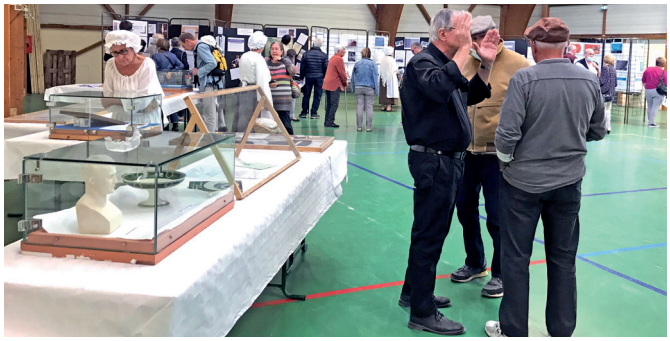

Cette exposition a abordé ce pan de notre Histoire par des approches thématiques (économie, vie quotidienne, conquêtes militaires, vie sentimentale…) sous des axes souvent originaux et méconnus. Elle rassemblait un condensé d'un important travail de recherches et présentait de nombreux objets d'époque. Une attention particulière a été portée aux enfants grâce à une exposition dédiée avec une approche plus ludique et accessible.

Ces deux expositions ont été présentées pendant un mois à la Maison des Services, Esplanade Hélios.

Puis, l'exposition "enfants" a été mise à disposition de l'école Ste Jeanne d'Arc. Cette présentation tout à fait adaptée au jeune public et son lien avec Cournonterral ont été très appréciés des élèves et enseignants.

En début d'année 2022, c'est l'école Georges Bastide qui l'accueillera dans ses murs, pour être ensuite proposée à d'autres communes alentours.

"Merci à la municipalité de Cournonterral pour le prêt de cette magnifique exposition.

Elle tombait "à pic" dans notre progression en histoire. Elle a donné aux élèves une autre vision de ce personnage atypique et apporté des détails qui nous ont permis de rentrer dans l'intime de Napoléon ; je pense en particulier au "grognard" qui repose à Cournonterral.

Notre classe a été pour un temps une "classe exposition", et cela a rendu plus vivante et plus ludique la connaissance d'un pan de notre histoire ! MERCI"

Vous souhaitez obtenir la plaquette de l'exposition ?

Une plaquette, réalisée afin que chacun puisse garder en mémoire les liens entre la grande Histoire et notre histoire locale, est disponible gratuitement à :

- La Maison des Services (104 Esplanade Hélios)
- L'accueil de la mairie
- La Médiathèque

N'hésitez pas à la demander !

Petit clin d'œil gourmand : les recherches ont permis de découvrir l'existence d'un gâteau Napoléon dont la recette est également à disposition.

Une fin d'année riche à la Médiathèque

Les ateliers Origamis proposés avec l'association "L'Art en contre" en décembre ont remporté un francs succès, de nouveaux ateliers seront programmés en 2022.

Un atelier de création de matériel Montessori animé par l'association "Le Cocon des enfants" a apporté aux parents des outils pour développer des activités selon cette approche pédagogique.

Les plus petits ont apprécié les séances **"Bébés lecteurs"** ainsi que les animations **"Festi'Petits"**, fruits d'une collaboration avec le réseau des médiathèques de la Métropole.

En décembre, **deux conférences** "L'herboristerie contemporaine : les remèdes de l'hiver" puis "Neurosciences cognitives appliquées : gestion du stress" ont répondu aux attentes d'un public très intéressé qui a participé activement aux échanges. Chacun est reparti avec des réponses concrètes, des exercices pratiques : efficace, convivial et divertissant !

La médiathèque a proposé avec la Compagnie "Les pieds dans les orties" **deux spectacles** à destination des 0/8 ans "La tente tropicale" et "Plouf" qui ont ravi les enfants par leur fraîcheur et leur humour.

Les férus d'art n'ont pas été en reste. Ils ont apprécié le 6 octobre la **conférence du MOCO** présentant ses expositions d'automne.

Retrouvez le programme de la médiathèque sur le site Internet de la ville :
www.ville-cournonterral.fr

Les enfants de DEMOS à l'honneur !

Le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) a pour mission d'amener la musique classique vers les enfants des quartiers prioritaires et des villages. Ils apprennent à jouer d'un instrument, fourni gratuitement, avant de se produire sur scène.

Cette formation, encadrée par le conservatoire de Montpellier, est entièrement financée par l'Etat, les collectivités et des mécénats.

A Cournonterral, 16 enfants de 8 à 10 ans pratiquent les cuivres à raison de trois heures par semaine.

Le 20 novembre les enfants de DEMOS de Cournonterral rejoignaient la Cité des Arts pour y donner en fin d'après-midi un **concert** avec l'ensemble des enfants du dispositif devant parents et professeurs.

Samedi 11 décembre, un **reportage diffusé dans le 19/20 de France 3** a mis le projet DEMOS à Cournonterral à l'honneur. **Il est visible sur le site de la ville dans "Actualités Municipales".**

Vous souhaitez être avertis des prochaines manifestations culturelles municipales ?

Contactez le service communication :
communication@ville-cournonterral.fr

Retrouvez toute la programmation dans l'agenda du site internet de la ville :
ww.ville-cournonterral.fr

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture & Patrimoine

CANNABE :
Bientôt la fin des travaux d'aménagement

La ville de Cournonterral et Montpellier Méditerranée Métropole ont travaillé en étroite collaboration pour permettre au parc d'activités économiques (PAE) de Cannabe de sortir de terre et de répondre aux besoins des entreprises comme de la ville. Les travaux commencés en mars 2021, s'achèveront en mars 2022. **Leur coût s'élève à environ 3 M€ H.T.**

Cette opération conduite sur plus de 9 hectares, certifiée "HQE aménagement" se veut exemplaire :

- Généralisation des modes actifs (marche à pied, vélo…),
- Mutualisation des stationnements,
- Préservation des boisements les plus significatifs,
- Plantations d'alignement,
- Transformation de l'emprise de l'ancienne décharge en parc paysager de 2,2 ha,
- Création d'une aire de lavage mutualisée des engins agricoles pour préserver la ressource en eau…

Le PAE de Cannabe est idéalement situé au sud de Cournonterral. Proche du centre-ville tout en respectant une distance suffisante pour éviter tout conflit d'usage, il bénéficie d'une très bonne desserte tant automobile que cyclable depuis la RM5 (près de la déchetterie).

Une dizaine de lots sont dédiés essentiellement à l'accueil d'entreprises du secteur productif et artisanal permettant ainsi de répondre aux nombreuses demandes d'installation de petites et moyennes entreprises (PME) et de très petites entreprises (TPE) du secteur. Elles pourront s'implanter dès 2023. **Des terrains sont réservés pour la délocalisation à terme de la caserne intercommunale des sapeurs-pompiers et des services techniques de la commune.** Ces deux équipements publics, actuellement situés dans un quartier pavillonnaire, disposeront d'un meilleur accès, d'espaces adaptés aux besoins actuels et futurs de notre territoire.

Un programme collectif verra le jour sous la forme d'un Village d'Entreprise Artisanales et de Services (VEAS) permettant d'accueillir plusieurs entreprises souhaitant mutualiser leurs équipements sur un même lot, ainsi qu'**un hameau agricole de plus de 4 000 m2 destiné aux activités de production, de transformation agricole et de conditionnement alimentaire, ainsi que de vente directe.**

Le parc d'activités économiques de Cannabe, dont la commercialisation suit son cours, permet d'envisager à terme la **création de plus de 300 emplois.**

Plus d'informations sur la commercialisation :
implantation.entreprise@montpellier3m.fr
(Service Implantation des Entreprises de la Métropole)

Montpellier Méditerranée Métropole

AVIS DE CONCERTATION

TaM Montpellier 3M

Création de 5 lignes de bustram sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole

La présente concertation est relative à la réalisation de 5 lignes de Bus à Haut Niveau de Service nommées "bustram" sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

La concertation préalable du public répond à l'objectif d'information du public et d'association du public à la définition du projet.

Elle est organisée à l'initiative de Montpellier Méditerranée Métropole, en application de article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Elle n'est pas organisée sous l'égide d'un garant.

Par délibération n° M2021-615 en date du 14 décembre 2021, le conseil de Métropole a approuvé le programme des 5 lignes de bustram, son enveloppe financière ainsi que sa programmation prévisionnelle.

Le conseil de Métrople a aussi approuvé les objectifs et les modalités de la concertation relative aux bustrams.

Cette délibération a été publiée sur le site internet de la Métropole et est consultable à l'adresse suivante :
www.montpellier3m.fr/connaitre-fonctionnement-conseil-de-metropole/actes-administratifs

La concertation, d'une durée de deux mois, sera ouverte à compter du :

lundi 14 février 2022 jusqu'au jeudi 14 avril 2022

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- La publication d'articles d'information dans les journaux locaux et dans le magazine de la Métropole.
- 11 lieux d'exposition publique :
  - Mairie de Castelnau-le-Lez ;
  - Mairie de Castries ;
  - Mairie de Cournonsec ;
  - Mairie de Cournonterral ;
  - Mairie du Crès ;
  - Mairie de Grabels ;
  - Mairie de Lavérune ;
  - Mairie de Montpellier ;
  - Siège de Montpellier Méditerranée Métropole ;
  - Mairie de Vendargues ;
  - Mairie de Pignan.

Chaque lieu d'exposition comporte :
- Un registre permettant au public de formuler ses observations et propositions ;
- Un exemplaire du dossier de concertation en libre accès.

- Ouverture d'un site internet dédié aux bustrams à l'adresse www.bustram.montpellier3m.fr
- Ouverture d'un registre dématérialisé, accessible depuis le site internet bustram,
- Mise à disposition du dossier de concertation (dématérialisation de l'exposition) sur le site internet bustram,
- Organisation de 5 réunions publiques dont les dates seront annoncées par voie de presse et sur le site internet bustram.

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté en Conseil de Métropole. Le dossier définitif du projet sera arrêté par le Conseil de Métropole et tenu à la disposition du public.

RESTAURATION SCOLAIRE :
Nouveau prestataire

Depuis le 1er janvier 2022, c'est un nouveau prestataire, Languedoc Restauration, qui assure la restauration scolaire et le portage des repas à domicile. Il a été choisi après procédure de mise en concurrence.

Nous avons décidé de conserver la liaison chaude : les repas sont cuisinés puis servis aux enfants le jour même ce qui réduit les chocs de température qui détériorent la qualité gustative des aliments.

Ce nouveau contrat privilégie les circuits courts et oblige à 50 % de bio (contre 20 % précédemment).

Il maintient un service restauration avec 5 composantes (la législation impose un minimum de 3 éléments) avec une entrée, un plat protidique, un légume d'accompagnement, un fromage ou yaourt ou lait fermenté, un dessert et du pain.

Enfin nous mettons en place un **contrôle rigoureux du cahier des charges** via un cabinet spécialisé pendant l'exécution du marché.

Une **formation du personnel communal** sera assurée pour sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage et au zéro déchet, un des objectifs majeurs de la municipalité.

NOUVELLE CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE :
Anne-Marie Delobel

L'équipe municipale s'étoffe d'une nouvelle délégation en confiant à Anne Delobel la responsabilité de gérer les **questions liées à la petite enfance (enfants de 0/3 ans) et à la parentalité**.

Elle est désormais en charge de la conduite et de la mise en œuvre de la politique de la ville dans ces domaines :

- rencontres avec les partenaires,
- création, organisation et développement d'actions…

ÉCOLES :
Nouveaux équipements numériques

Le déploiement d'un nouvel équipement informatique à l'école élémentaire est engagé depuis janvier. D'un montant de **55 695 €**, il est subventionné par le plan de relance gouvernemental qui l'a validé.

Ainsi, chaque classe sera équipée d'un ordinateur enseignant performant, de vidéoprojecteur pour les classes qui n'en sont pas équipées ou dont le matériel s'avère obsolète, de tablettes élèves, d'enceintes, de souris, de casques audio, de visualiseurs, de logiciels avec mise en réseau.

Grace à cet effort municipal conséquent, l'école se dote des moyens numériques performants pour préparer nos enfants à l'arrivée du lycée qui sera lui-même orienté vers le numérique.

COVID-19 :
Mesures et précautions pour protéger enfants et enseignants

Pour la rentrée scolaire de septembre 2021, nous aurions pu mettre en place la nouvelle procédure sanitaire plus souple (niveau 2) préconisée par le gouvernement. Mais nous avons décidé de maintenir la même que celle adoptée de mai à juin 2021(niveau 3), principalement lors de la pause méridienne, qui permet de mieux contrôler le risque de "brassage" entre les classes. Le but était de ne pas perturber les enfants au cas où le niveau serait relevé en cours d'année scolaire.

Cette décision s'est malheureusement révélée justifiée puisque c'est à nouveau le niveau 3 qui doit être appliqué du fait de la hausse du taux de contamination.

Par ailleurs, **un contrôle de la qualité de l'air est en cours de réalisation sur l'ensemble des locaux scolaires et péri-scolaires**. A l'issue de ce diagnostic préalable, nous serons en capacité d'agir partout où cela s'avérera nécessaire.

Également pour des raisons de sécurité, nous avons mis en place l'inscription obligatoire à la garderie pour l'école élémentaire de 16h30 à 17h et renforcé le contrôle d'accès à l'ALSH maternel le matin.

POINT FINANCIER :
Part communale en augmentation

La part du budget communal consacré aux écoles publiques est de **493 397 € pour 2021** (402 000 € en 2020) soit une moyenne de **725 € par élève** (fonctionnement et investissement confondus). Sur cette somme de 493 397 €, **289 832 €** sont affectés à l'école maternelle. Le fait que chaque classe dispose d'un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour assister l'enseignant ainsi que l'augmentation des effectifs scolaires expliquent ce montant.

De même, les procédures sanitaires COVID nous demandent un renforcement en matière de personnel communal.

La municipalité poursuit ses efforts dans le domaine de l'éducation et comble progressivement le retard accumulé depuis plusieurs années.

ETUDES SURVEILLÉES :
Franc succès avec plus de 80 inscrits

Neuf intervenants dont une bénévole surveillent les enfants et les aident à faire leurs devoirs en leur fournissant méthodes et outils pour gagner en autonomie.

Afin de faciliter les échanges et les apprentissages, l'équipe dispose désormais de masques transparents.

Un appel à candidatures pour la recherche de bénévoles est lancé : les personnes qui souhaitent renforcer l'équipe bénévolement sont invitées à contacter le service enfance municipal (voir p. 40).

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ :
Un contrat contre l'échec scolaire

Cournonterral dispose d'un C.L.A.S, **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**. Ce dispositif partenarial hors temps scolaire accompagne des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans en leur apportant l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement. Il accompagne également les parents dans leur relation avec l'école.

L'enjeu est notamment de contribuer à l'égalité des chances et de prévenir l'échec scolaire.

Le dispositif bénéficie du soutien financier de la CAF et les intervenants sont diplômés a minima du baccalauréat.

6 groupes d'accompagnement ont été constitués avec pour objectif de créer 2 groupes supplémentaires courant janvier 2022. Ils sont encadrés par 4 intervenants. Chaque intervenant suit 2 groupes de 4 à 5 enfants, les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis, sur le lieu de scolarisation des enfants.

VACANCES SCOLAIRES :
Actions contre le décrochage scolaire

Durant l'année scolaire 2020/2021, la ville a mis en place un groupe "test" à destination des élèves de l'élémentaire et de 6ème (concerne seulement les 6èmes issus des CM2 de l'année scolaire 2019/2020) pendant les vacances scolaires, pour limiter le décrochage scolaire et tendre vers une continuité de l'accompagnement.

En 2021, pendant les vacances de Toussaint, un groupe a redémarré avec un seul intervenant. **Ce dispositif sera à nouveau proposé pendant les vacances d'hiver et de printemps 2022.**

Afin de mieux pouvoir planifier ce dispositif en amont, une information sur les conditions d'inscription sera diffusée auprès des parents.

Plus d'infos : Service Enfance Jeunesse 04 67 85 60 61

Norbert ISERN, Adjoint Enfance & Education

Bulletin de candidature au Comité Consultatif "Equipements scolaires"

Dans le cadre de sa politique de démocratie participative, la municipalité vous invite à participer à la réflexion sur les équipements scolaires à prévoir, afin de permettre d'apporter rapidement des solutions pérennes face à l'augmentation du nombre d'élèves et à la saturation prochaine des équipements actuels. Ce comité sera composé d'élus de la majorité et de l'opposition, des directrices d'écoles, de représentants d'associations de parents d'élèves et de représentants de la population.

A déposer jusqu'au 18 février 2022 en mairie (12 avenue Armand Daney) ou sur le site de la ville : www.ville-cournonterral.fr ▶ En 1 clic/Nous contacter/Service Enfance Jeunesse

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Motivations :

Accueils de loisirs

FRESQUE DE L'ALSH PRIMAIRE

Durant les vacances d'automne, les enfants et leurs animateurs ont réalisé une fresque sur le mur de l'ALSH primaire au Château Mallet. Cette fresque, portée par le graphiste "Honk" a été inaugurée le 4 novembre en présence du Maire et de plusieurs élus.

ATELIERS INTERCOMMUNAUX

Un atelier hip hop, un atelier graff et un atelier d'écriture ont été proposés aux enfants durant les vacances d'automne dans le cadre de l'intercommunalité. Ils ont remporté un vif succès.

DES SAPINS DE NOËL POUR L'EHPAD

Les enfants des accueils de loisirs municipaux ont fabriqué et offert des sapins de Noël aux résidents de l'EHPAD "Les Garrigues". Il ont été remercié en retour par différents présents. Les enfants de l'ALSH maternel ont réalisé un sapin en pommes de pin, recueilli par M. Rey, doyen de l'EHPAD, qui aura 103 ans en avril prochain. Ceux de l'ALSH primaire ont offert un sapin en boite à œufs ainsi que des sachets de gourmandises.

Cérémonies

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, William Ars, accompagné des élus, les associations d'anciens combattants, le corps des sapeurs-pompiers, le Souvenir Français et la population ont rendu hommage aux soldats morts pour la France durant la première guerre mondiale. Les dépôts de gerbes aux deux monuments aux morts ont été suivis par les discours des représentants de l'association Aïn-el-Turck, des anciens combattants, de l'association du Souvenir Français ainsi que du Maire. Tous ont rappelé l'importance du devoir de mémoire pour les générations futures et ont rendu hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de tous.

NOËL DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

Cette année encore, le maire a tenu à féliciter l'engagement des dix jeunes sapeurs pompiers (JSP) de la commune. Il leur a remis à cette occasion un bon cadeau.

HONNEUR AUX MORTS POUR LA FRANCE

Samedi 30 octobre, un hommage, organisé par le Souvenir Français, a été rendu aux morts pour la France, civils et militaires, toutes guerres confondues. Une plaque, marquant le "carré du Souvenir Français" a été dévoilée dans les cimetières de Cournonsec et Cournonterral par Régine Illaire, maire de Cournonsec, et Willam Ars, maire de Cournonterral, en présence des membres du Souvenir Français, des anciens combattants et des représentants des familles, sous l'accompagnement musical de circonstance du Réveil Cournonterralais. Pierre Pic, président du comité interlocal, a remis à Jacques Caron un diplôme ainsi que l'insigne de porte-drapeau national.

LA STATUE DE LA VIERGE RÉNOVÉE INAUGURÉE

Samedi 4 décembre, la statue de la Vierge rénovée a été inaugurée en présence du maire, William Ars, du père Bernard Laurent, de Geneviève Solacroup, élue à la Culture et au Patrimoine et de Robert Marty qui a réalisé les travaux à titre bénévole en collaboration avec les services techniques de la ville. Une chorale était présente pour marquer cette inauguration. L'état particulièrement dégradé de ce monument, datant du XIXe siècle, nécessitait une mise en sécurité et une intervention rapides.

Geneviève Solacroup a précisé que c'était également le cas d'autres monuments communaux, invitant Robert Marty à participer aux projets de rénovation, après l'avoir chaleureusement remercié pour son travail remarquable.

Cérémonies

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 15 octobre, le maire, William Ars entouré des élus a échangé avec la soixantaine de néo-Cournonterralais présents lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. La propreté, l'état vétuste de nombreuses rues, les déchets, le stationnement, les gros projets immobiliers et les problèmes de circulation en direction de Montpellier ont été au cœur des préoccupations. Des échanges constructifs qui se sont clôturés autour du verre de l'amitié.

LES CHAMPIONS DE FRANCE DE TAMBOURIN HONORÉS

Samedi 6 novembre, la municipalité de Cournonterral a rendu hommage à son équipe de tambourin qui a remporté la Coupe de France cette année pour la 10e fois. Christian Assaf Conseiller Régional et Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, Délégué aux Politiques Sportives, a salué cette performance, exprimé la place du tambourin comme emblème métropolitain et réaffirmé le soutien de la Métropole pour faire rayonner ce sport. Le Maire, William Ars, a rappelé l'importance du tambourin pour la commune "il fait partie de l'ADN, de l'identité de Cournonterral qui est une ville de traditions et de caractère et il porte nos couleurs au-delà de nos frontières" avant de remettre un trophée présentant les 10 dates où cette grande équipe a remporté la Coupe de France.

Marchés animés

TROIS MARCHÉS MUSICAUX À THÈME

Trois marchés du samedi se sont déroulés en musique sur un thème différent : le 2 octobre c'était vide-grenier, le 30 octobre Halloween et le 18 décembre Noël. D'autres projets sont en préparation...

Festivités de Noël

JOURNÉE DE NOËL

Samedi 18 décembre, c'était déjà Noël à Cournonterral. Au programme de cette journée magique concoctée par la municipalité : chants, musique, spectacles, marché artisanal et associatif, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bien entendu le Père-Noël et ses lutins.

Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault est venu fêter Noël à Cournonterral.

CONCERT DE NOËL

Samedi 11 décembre, avait lieu le traditionnel concert de Noël en l'église St Pierre. L'Ensemble Vocal et Instrumental de Montpellier a livré une brillante prestation sous la direction de Franck Fontcouberte. Au programme : chants de Noël en occitan et provençal mais aussi de différents pays du monde (Liban, Angleterre, Allemagne, Ukraine, Pologne, Espagne, Etats-Unis). Des chants sublimés par la soliste, Lise-Eléonore Ravot, mezzo-soprano et par les solistes du chœur, Juliette Hammel, Pauline Elsabbagh et Brigitte Morin. Un agréable moment fort apprécié du public.

GOÛTERS DE NOËL DES ÉCOLES

Le Père-Noël en personne est venu apporter un délicieux goûter aux enfants des trois écoles de la commune. Agréablement surpris de sa visite, les enfants l'ont remercié pour sa généreuse attention. Ce furent de beaux moments magiques et très joyeux.

TENNIS CLUB DES COURNON

PLACE À 2022 !

Avec l'assemblée générale qui a clôturé la dernière saison, tous les bénévoles sont au travail pour préparer les moments forts de cette nouvelle saison : le tournoi interne annuel du club, le tournoi FFT pour les jeunes en avril durant les vacances et le tournoi FFT adultes en juillet. Avec près de 170 licenciés en ce début de saison, les adhérents sont au rendez-vous sur les courts.

Tennis Loisirs
Le site de réservation en ligne a enregistré une très bonne fréquentation des courts en ce début de saison ! Pas encore adhérent au club, mais vous souhaitez jouer de façon occasionnelle ? Le club a mis en place une solution pour vous avec l'application "anybudyapp.com"

Ecole de tennis
Jean Michel Piazza et Fanny Ramos, moniteurs diplômés d'Etat, accueillent les jeunes et adultes sur les terrains.

Compétitions
C'est la fin des phases de poules du championnat départemental et de la Coupe Bleue. D'autres compétitions arrivent avec l'entrée en piste des équipes jeunes.

Tennis à l'école
Des séances de découverte sont offertes pour 8 classes de l'école élémentaire Georges Bastide et 3 classes de l'école Sainte Jeanne d'Arc à partir de janvier.

En vous invitant à nous rejoindre sur les courts… nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

tennis.club.des.cournon@gmail.com
www.club.fft.fr/tc_descournon
Facebook tcdescournon

LES ARCHERS DU COULAZOU

ILS SONT TOUJOURS LÀ...

Malgré les difficultés pour maintenir une activité sportive dans le contexte actuel, un groupe d'irréductibles archers résiste encore et est toujours présent le samedi à partir de 14h30 dans le parc du Château Mallet. Même si l'activité se déroule en plein air et en petit groupe, ils restent vigilants vis à vis de la pandémie. Cependant, ils sont prêts à accueillir toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'essayer au tir à l'arc.

NOUVEAU BUREAU

Cette année, le bureau a été renouvelé :

- Jean-Pierre Lucet (président)
- Christelle Delpech (trésorière)
- Jérôme Gouin (secrétaire)
- Eric Fabre (secrétaire adjoint)

Bonnes flèches à tous !

jpu.lucet@gmail.com

LES RESTAURANTS DU CŒUR

60 FAMILLES ACCUEILLIES

La 37e campagne des Restos du Cœur a démarré le 23 novembre 2021. Le jour de la distribution et des inscriptions se fait toujours le jeudi de 9h à 11h30.

Durant la campagne précédente nous avons accueilli une soixantaine de familles.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Jean Pierre AMBARD **06 71 84 99 80**

ASSOCIATION DES ECO-ATELIERS

ATELIERS & NOUVEAU SITE

Nos 3 premiers ateliers mensuels du dimanche ont eu un véritable succès : crèmes hydratantes en octobre, savons en novembre, shampoing, après-shampoing et baume à lèvres en décembre. Un grand merci à tous pour votre participation et votre implication !

N'hésitez pas à réserver ou offrir un éco-atelier : profitez ainsi d'un moment d'échanges et de partage.

L'association se modernise grâce à son tout nouveau site internet : www.associationdesecoateliers.com

AGATE PRODUCTION

COTONN : UN DUO D'ARTISTES COURNONTERRALAIS

Cotonn, produit par Agate Production, c'est un couple à la ville comme à la scène. Amélie (chant et musique d'objets) et Samuel Zaroukian (piano et chant) composent ensemble depuis plus de 5 ans maintenant.

Malgré une pause COVID imposée, leur premier album "Comme à la maison" fait son bonhomme de chemin sur les scènes intimistes de la région et surtout lors de concerts privés chez l'habitant, moments qu'ils se plaisent à partager en petites jauges. Ils ont un univers bien à eux où l'humour, la sensibilité et l'authenticité s'entremêlent pour créer un moment poétique pour oreilles attentives. Dans la mouvance de la chanson française à texte ils donnent à entendre un univers décalé plein de poésie très apprécié de leur public.

Récemment, ils se sont produits le 11 décembre au théâtre de Poussan via les programmations de la Cie du Strapontin.

Si vous cherchez à accueillir des artistes chez vous, n'hésitez pas à les contacter pour un concert privé.

En 2022, Agate Production soutient la création de leur deuxième album, sortie prévu pour le printemps 2023.

06 35 51 76 61
cotonn.music@gmail.com
cotonn_music
Cotonn

FOYER RURAL

IL RESTE DES PLACES

Certaines de nos activités peuvent encore accueillir des participant.e.s. :

- L'aquaphobie adultes
- La couture enfants/ados (dès 8 ans) qui a démarré cette année avec un réel engouement des couturières "en herbe" et déjà des créations !
- Un atelier d'expression corporelle (5/10 ans) qui se mettrait en place avec un nombre d'inscrits suffisant.

APPEL À CO-PRÉSIDENCE

17 activités culturelles, artistiques et sportives pour toutes les générations, 400 adhérents et seulement 8 co-président.e.s pour gérer l'association. Suite à des départs, après souvent 20 ans d'une participation sans faille, notre équipe d'une quinzaine de personnes pendant de nombreuses années s'est considérablement réduite au fil des ans. nous lançons donc un appel à la population cournonterralaise, nouveaux,

nouvelles venu.e.s, nous serions heureux de vous voir rejoindre notre collégiale.

N'hésitez pas à visiter notre site Internet pour y retrouver nos activités, notre actualité, la préparation du Festival Jeunes en juin, et les coordonnées nécessaires pour prendre contact.

frcournon.fr

COMPAGNIE LES BOURBOUILLADES

LES AMOUREUX DE LA MONTAGNE DE TIGNARGUES

Il fallait, quelle évidence, sortir ou du moins nous éloigner un peu de cette terrible tourmente qui brusquement s'est abattue sur notre pays pour y causer de terribles frustrations et d'épouvantables drames. C'est sans doute pour cela, que l'équipe des Bourbouillades a, un jour de printemps, proposé à la municipalité d'offrir aux Cournonterralais, une pièce de théâtre toute d'humour, de tendresse et… d'amour, une pièce bien de chez nous "Les amoureux de la montagne de Tignargues". Un conte cévenol, écrit par un Cournonterralais, joué par deux Cévenols, pour… les Cournonterralais ! Situation sans doute inédite à bien des égards.

Oui, c'est vrai, il y avait le pass sanitaire, le masque, les gestes barrières, patin couffin… Toutefois, avec la détermination et la ténacité de toutes et tous, le pari a été tenu et ils l'ont fait !

Sur la grande scène de la Salle du Peuple, ils s'en sont donnés à cœur joie. Comme par enchantement, ils ont emporté les spectateurs dans les pentes, les clairières, les éboulis, les ruisseaux, chargés de mystère et de bonheur de cette petite montagne de Tignargues. Comment se parler d'amour alors qu'au fil des ans Rachel et Emile sont devenus vieux ? Voilà qui semble bien difficile. Par bonheur cette montagne abrite

les secrets de quelques animaux particuliers qui savent inspirer les gens ! Bref, entre colère, émotion, pélardon, bourbouillade et clinton ce fut un pur moment de bonheur et de douceur pour les spectateurs et, comment en douter, pour les Bourbouillades.

Aux Cournonterralais de leur dire si cette promenade contée est à refaire… pour le plaisir et aussi… pour ceux qui n'ont pu venir ! Toutefois, la révolution des Papets cournonterralais se prépare pour le printemps prochain.

Les amoureux de la montagne de Tignargues

LES AMIS DU THÉRON

NOUVELLE ACTIVITÉ : UN JARDIN PÉDAGOGIQUE

L'association remercie l'équipe municipale de lui donner la possibilité de s'exprimer dans le journal communal. Les nombreuses activités du Club, en veilleuse le premier semestre, pandémie oblige, ont repris cet été pour nos 202 adhérents mais nous voudrions parler d'une nouvelle activité qui va voir le jour.

La municipalité et l'association qui en a la charge, ont bien voulu penser à nous pour accueillir un jardin pédagogique. Cette initiative va tout à fait dans le bon sens : économies d'eau, respect de la nature. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Il ne fait pas de doute qu'il se trouvera quelques adhérentes et adhérents pour apporter leur expérience à ce projet, pour initier des contacts intergénérationnels dont jeunes et moins jeunes ne peuvent être que bénéficiaires. Les animateurs responsables pourront retenir le meilleur des vieilles méthodes empiriques et des techniques scientifiques modernes.

Que vivent le jardin pédagogique et le club "Les Amis du Théron" ! Que vive notre ville dynamique, solidaire et généreuse !

Claude RIBAS (président) **04 67 85 19 99**
astheron34@orange.fr
www.theron.url.ph

COURNON AÏKIDO TRADITIONNEL

COURS D'ESSAI GRATUIT

Après une année difficile, l'association redémarre avec un bon effectif enfants et adultes.

Vous pouvez venir faire un cours d'essai gratuit au dojo situé au 39 rue Léon Blum. Les enfants (7/12 ans) pratiquent le mercredi de 14h20 à 15h20 et les ados et adultes le jeudi de 20h à 21h30.

06 25 02 72 71
swanny_lasserand@yahoo.fr

BOXING CLUB COURNONTERRAL

UN GALA RÉUSSI !

Dimanche 24 octobre, le Club a organisé les finales de la Zone Est Occitanie de boxe anglaise au Centre Victor Hugo. Récupération du ring de compétition, montage, démontage, accueil des boxeurs, contrôle du pass sanitaire, installation et rangement de la salle, autant de tâches à réaliser pour nos 20 bénévoles afin que cette journée se déroule dans les meilleurs conditions. 80 participants (arbitre, juge, boxeur, coach et soigneur) ont permis aux 300 spectateurs d'assister à des rencontres de qualité avec les représentants des meilleurs clubs de la région. En ouverture de la manifestation, deux jeunes du Club ont participé à leur toute première compétition et Yassine Morchid a remporté son premier combat dans la catégorie mi-lourd.

Le 17 décembre, Yassine a également remporté le gala du Boxing Arts de Montpellier, salle Pierre de Coubertin.

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE DE COURNONTERRAL

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La première AG de notre toute jeune association s'est tenue dans une ambiance chaleureuse et constructive, démontrant, s'il en était nécessaire, l'intérêt porté par les habitants de notre cité à leur environnement urbain, élément essentiel au bien vivre ensemble. Elle était présidée par Edith Gutierrez, entourée de Joël André et Pierre Pic, vice-présidents et de Magali Rouvier secrétaire de séance, pour cette réunion.

Merci aux personnes et adhérents présents à cette AG ainsi qu'à ceux qui n'ont pu y assister pour des raisons liées à la crise sanitaire.

Le montant de notre cotisation reste inchangé à 10 €

Notre association Loi 1901, créée en mai 2021, se fait déjà forte d'une trentaine de membres actifs qui se fixent l'objectif de défendre le patrimoine bâtimentaire, végétal et culturel de la ville tout en s'inscrivant dans une démarche de progrès. "Nous avons le devoir de transmettre le patrimoine bâti très particulier des maisons vigneronnes, de style languedocien" explique notamment la présidente de l'association avec beaucoup d'enthousiasme.

La participation à l'élaboration du prochain PLUi de Montpellier Méditerranée Métropole sera sans doute une des principales tâches de l'association en 2022. Notre association sera présente au sein du comité consultatif communal qui doit se réunir sur ce sujet sensible. Pour ce faire, nombre d'actions et d'activités se mettent en place dans une ambiance cordiale et amicale.

Nous espérons vous retrouver à nos côtés en 2022 !

cournonterraldefensepatrimoine@gmail.com
Cournonterral patrimoine

ARENA JUDO CLUB

DEUX NOUVELLES CEINTURES NOIRES

Le club compte parmi ses adhérents deux nouvelles ceintures noires : Tess Stellbrink et Yanis Benfedda.

Ces jeunes sont au club depuis leur plus jeune âge. Ils se sont entraînés de manière régulière, créant ainsi une ambiance de groupe si importante lors de ces deux années compliquées. Tess et Yanis ont réussi les trois épreuves pour obtenir ce Graal : les katas ainsi qu'une épreuve technique et enfin les 100 points obtenus en compétition.

L'Arena Judo Club Montbazin Cournonterral peut être fier de ces résultats qui valorisent le travail effectué auprès des jeunes, au niveau sportif, mais également au niveau des vertus humaines qu'il développe.

LOS BARRUTLAÏRES

NOUVEAU BUREAU

L'association a élu un nouveau bureau qui serait heureux de vous accueillir tous les vendredis pour une randonnée d'essai.

Chantal COULON (présidente) **06 08 86 40 02**
Céline CHASSARY (secrétaire) **06 10 11 20 95**

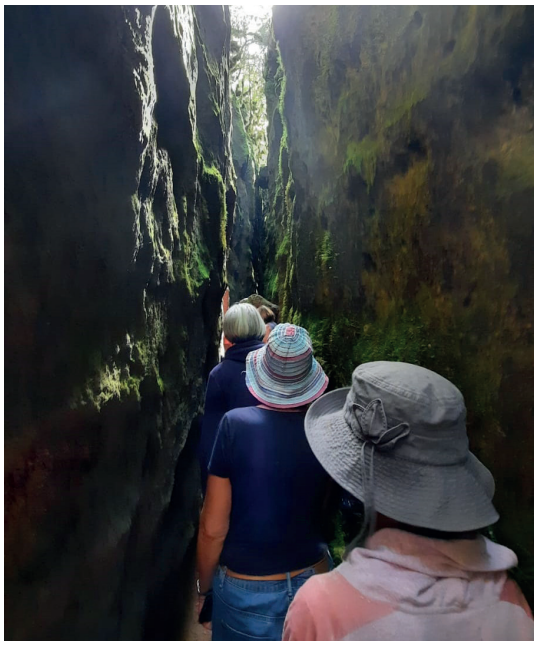

LES AMIS DE LA CHAPELLE

SI, SI, LA CULTURE EXISTE À COURNONTERRAL !

Notre commune, dont l'histoire et la culture remontent à l'Antiquité avec Hannibal, a traversé le temps. Son patrimoine précieux et unique en témoigne. La Chapelle des Pénitents Blancs en fait partie intégrante. Située à mi-chemin entre le Temple et l'Eglise, elle reçoit toutes les attentions de notre association depuis plus de vingt ans.

Appréciée pour ses atouts architecturaux et acoustiques, elle peut accueillir la culture sous toutes ses formes, dans tous ses états. Mise à disposition contre une participation aux frais, elle convient à la photo, la peinture, la musique, le théâtre, la danse. Plus que cela, son décor et ses volumes y apportent une plus-value. Ceux qui y sont passés l'ont partagé et les demandes de réservations sont nombreuses.

Avec 20 événements organisés en moyenne par an, l'association est inscrite dans l'actualité socio-culturelle locale. Notre 5e Salon Artistique du 18 décembre a été une belle occasion de découvrir ou redécouvrir la Chapelle dans sa meilleure configuration.

En période d'incertitude sanitaire et de contraintes administratives (loi de 2005 sur les E.R.P), l'association est en danger. Cette loi impose une mise aux normes avec réalisation de travaux axés sur l'accessibilité pour tous. Le Diocèse, propriétaire du bâtiment, ne souhaite pas les réaliser. Partagés entre "les trois coups" et "le rideau de fin", Les Amis de la Chapelle sont inquiets. Ils risquent de devoir tout arrêter, faute de conformité. Rachat par la commune ? Appel aux dons par cagnotte participative ? Une solution devrait émerger très bientôt.

sceneetgaleriedelachapelle.jimdo.com

COURNON TERRA D'OC

C'EST LA REPRISE !

Les élèves ont repris avec plaisir les **cours d'occitan**, début octobre, avec Christophe Thibaud, professeur diplômé que nous n'avions pas vu depuis un an en raison de la crise sanitaire.

Notre **assemblée générale** a pu se tenir fin octobre en présentiel, contrairement à l'an passé. Le bureau a évoqué les projets à venir devant de nombreux adhérents. Le maire et les élus présents ont affirmé leur soutien à l'association.

Un **goûter en garrigue** à la chapelle St Martin du Cardonnet à Aumelas a pu être organisé fin novembre : ramassage de petit houx pour les uns, de champignons pour les autres et pour tous, un peu d'histoire sur ce lieu historique à deux pas de Cournonterral.

En décembre, nos forces vives se sont transformées en lutins du Père Noël pour fabriquer toutes sortes de gourmandises qui se sont retrouvées à notre stand du **Marché de Noël** organisé par la municipalité, samedi 18 décembre, avec des tisanes de nos garrigues, du chocolat chaud et un succulent vin chaud. Une très belle journée que tous les lutins, Pères Noël et Mères Noëlle de l'association veulent bien réitérer l'année prochaine !

Programme à venir *(selon conditions sanitaires)* :

- Galette des rois en début d'année
- Nouveau goûter en garrigue
- Repas cassoulet à la Bergerie Communale le 13/03

Suivez notre actualité sur Facebook !

Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Vos élus "Unis pour Cournonterral" vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2022

Monsieur le Maire a présenté son bilan des 18 premiers mois de son mandat en grandes pompes avec animateur privé, grand écran et mange-debout devant une poignée de cournonterralais (une retransmission comme d'habitude inaudible sur Facebook).

Que peut-on en retenir :

- Poursuite des projets engagés par l'ancienne majorité (hall des sports, lycée, zone d'activité Cannabe, maison de retraite, voierie…). Quand il y a des retards et des difficultés, c'est la faute de l'ancienne majorité mais jamais l'inexpérience de la nouvelle équipe…
- Évocation d'un projet de construction d'un nouveau groupe scolaire primaire sur les anciens terrains de sport et un déménagement des services la Mairie (à la place de l'école G. Bastide ou au Château Mallet ?). On attend toujours un "plan école" avec une projection sur 10 ans qui prendrait en compte l'évolution démographique prévisionnelle et un plan de financement.
- Toujours pas de réunion de concertation sur le Plan Locale d'Urbanisme Intercommunal. Les décisions d'urbanisme se prennent à huis clos car Cournonterral est la seule commune de la Métropole n'ayant pas de commissions permanentes d'urbanisme et des finances.
- Concernant la vie quotidienne des cournonterralais, aucune amélioration de la propreté, des transports et un marché au centre du village qui se désertifie…

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre action avec détermination pour le bien de notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches, que 2022 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Vos élus "Unis pour Cournonterral"

Ce texte a été déposé le lundi 13 décembre 2021 pour respecter la date buttoir imposée par la Mairie.

Pour nous suivre :
https://upcournon34660.jimdofree.com
et notre compte Facebook

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Les projets avancent, la démocratie locale aussi

Malgré une situation sanitaire très complexe dans la conduite de l'action publique et un héritage calamiteux, le groupe majoritaire avance avec courage et détermination pour dérouler son projet municipal.

L'année à venir va voir se concrétiser plusieurs projets pendant que les études pour les prochains vont entrer dans une phase active.

La maison des services prend son rythme de croisière, l'aire d'accueil des gens du voyage va être livrée au printemps, la commercialisation de la ZAC Cannabe sera achevée dans les prochains mois, les travaux de la maison de retraite ont démarré, une bonne partie des terrains du lycée est enfin acquise.

Parallèlement à ces réalisations, les réflexions sur plusieurs aménagements majeurs de la commune vont pouvoir être engagées en concertation avec la population.

Après les comités consultatifs dédiés au futur gymnase et à la voirie/circulation, qui fonctionnent depuis plusieurs mois, deux nouvelles instances participatives vont être mises en place, sur le projet urbain communal, et sur les futurs équipements scolaires.

Cette nouvelle modalité, totalement inédite à Cournonterral, permet ainsi aux représentants de la population, associations ou simples particuliers, de travailler aux côtés des élus, de nourrir leurs réflexions, et d'éclairer leurs prises de décision.

Quel meilleur gage de réussite en effet que d'associer à l'élaboration des politiques publiques celles et ceux qui en seront les bénéficiaires.

Cette approche démocratique sera complétée par la mise en œuvre du tout premier budget participatif de la commune, qui permettra de financer un projet choisi et porté par une ou plusieurs associations.

Associer la population aux décisions importantes, redonner du sens à l'action publique locale, dépasser les luttes partisanes pour servir l'intérêt général, voilà quels sont nos choix.

C'est à ce prix que les citoyens pourraient, nous l'espérons, se réconcilier avec la politique.

C'est le pari que nous faisons.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année 2022, en bonne santé, avec de la joie et de la réussite pour vous et vos proches.

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2021 (extrait)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil a approuvé le nouveau tableau des effectifs municipaux et notamment la création de deux postes d'apprentis :

- 1 apprenti BPJEPS (mention Education à l'Environnement vers un développement durable) au service Enfance-Jeunesse à temps plein (en alternance) ;
- 1 apprenti Educateur de Jeunes Enfants (EJE) au service Enfance-Jeunesse à temps plein (en alternance).

DISPOSITIF FRANCE SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTIONS FNADT ET FIO

La Commune a obtenu le label Maison France Services pour l'espace de services créé sur l'esplanade Hélios.

A ce titre, elle peut bénéficier, pour le fonctionnement de cette structure, d'un financement du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) à hauteur de 15 000 € doublé par une participation du FIO (Fonds Inter-Opérateurs).

Afin d'établir l'arrêté attributif de subvention octroyant un montant de 30 000 €, le Conseil a sollicité auprès de l'Etat le financement FNADT/FIO.

REAMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE – DEMANDES DE SUBVENTION

La Médiathèque de Cournonterral est un service essentiel de la commune dont la mission est notamment de développer la lecture, de la rendre accessible à tous et de promouvoir le développement de la culture.

Cette promotion de la lecture publique et de la culture passe également par la mise en place d'animations, d'ateliers, l'organisation de conférences et de spectacles. C'est pourquoi une réflexion a été menée sur le réaménagement de l'ensemble de l'espace lecture du rez-de-chaussée de façon à l'exploiter au maximum et d'en mutualiser les usages.

Le Conseil Municipal a adopté le projet de réaménagement de la médiathèque estimé à 24 000 € TTC et autorisé la demande de subventions auprès de l'Etat de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.

TARIFS ET DROITS DE PLACE - MODIFICATION

Le conseil municipal a modifié la délibération fixant les tarifs et droits de place en ce qui concerne les tarifs des marchés, commerces et ambulants et la création d'un prix d'emplacement pour les vide-greniers (5 euros).

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

Le conseil municipal a décidé, à compter du 1er janvier 2022, de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

Pendant les deux premières années, le propriétaire ne sera donc assujetti à la taxe foncière sur les propriétés bâties que sur 60 % de la valeur foncière de son bien.

APPEL A PROJETS SOCLE NUMERIQUE ECOLES ELEMENTAIRES

La Commune a répondu à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du Plan de Relance. Une convention encadre les engagements réciproques de la Commune et de l'Académie :

- La Commune s'engage à acquérir les équipements numériques dans un délai imparti.
- L'Académie s'engage à verser une subvention à hauteur de 38 735 €.

Le reste à charge pour la Commune est de 17 738 € (soit un taux global de subvention de près de 70 %). Il s'agit essentiellement de PC portables, de licences informatiques et de vidéoprojecteurs.

Le Conseil a approuvé cette convention de financement.

ACHAT A LA SAFER

La SAFER a procédé à l'acquisition d'une parcelle par préemption, à la demande de la Commune, dans le cadre du projet de jardins partagés pour un montant total de 2 580 € TTC.

Le conseil a confirmé l'accord de la Commune pour cette acquisition et approuvé la convention à conclure avec la SAFER.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021 (extrait)

MARCHE DE RESTAURATION SCOLAIRE 2022-2025

Le marché de restauration scolaire arrivant à échéance au 31/12/2021, une procédure de renouvellement a été engagée pour la fourniture de repas en liaison chaude pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire, des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires (ALE et ALP), ainsi que pour les seniors (portage). Le nombre de repas quotidiens, élaborés à la cuisine centrale municipale située à l'école maternelle, est d'environ 450.

Le conseil a attribué le marché d'une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2022 à Languedoc Restauration qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021 DEFINITIVES

La transformation de la Communauté d'Agglomération en Métropole en 2015, a impliqué des transferts de compétences. Depuis, d'autres transferts de compétences ou d'équipements sont intervenus et ont donné lieu à des transferts de charges et des modifications des montants d'attributions de compensation (AC).

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ainsi que le montant de l'AC définitive 2021 versée par la commune à la Métropole : 516 525,35 € en fonctionnement et 60 586 € en investissement.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (2020-2024)

La Convention territoriale globale (CTG) est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé.

L'objectif de la CAF et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social.

Les grandes orientations du territoire en lien avec les domaines d'intervention de la Caf sont : Petite enfance, Enfance jeunesse, Soutien à la parentalité, Animation de la vie sociale, Accès aux droits, Logement.

Sur cette base, la Commune a validé les orientations générales suivantes :

1. Sensibiliser les habitants à la notion d'écologie et de développement durable pour construire une commune durable et solidaire,
2. Développer un réseau multimodal d'information et de communication sur la commune afin de faciliter et améliorer l'accès aux droits pour tous les habitants,
3. Développer les actions autour de la parentalité : accompagner les parents dans leur rôle éducatif en apportant un soutien et des dispositifs répondant à leurs besoins,
4. Accompagner les enfants sur les différents temps de vie afin de favoriser leur épanouissement, le développement de leurs compétences et encourager leur esprit citoyen.

Ces orientations permettent de mettre en évidence les objectifs poursuivis et les moyens pour les atteindre.

Le Conseil a approuvé la Convention territoriale globale 2020-2024 à conclure avec la CAF de l'Hérault.

ACHAT A LA SAFER

La SAFER a procédé à l'acquisition de 2 parcelles de 10 867 m² et de 9 088 m² par préemption, à la demande de la Commune pour un montant total de 79 500 € TTC . Selon la même procédure, la SAFER a également acquis 3 autres parcelles de 1 325 m², 1922 m² et 753 m² .

Le Conseil a approuvé les promesses d'achat correspondantes à conclure avec la SAFER et a autorisé leur signature.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2021 (extrait)

OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2022

Afin que la commune soit en capacité d'honorer les dépenses urgentes et de respecter la continuité des paiements entre le 1er janvier 2022 et le vote du budget, le conseil municipal autorise une ouverture de crédits aux chapitres d'investissement identifiés dans la limite réglementaire du quart des crédits ouverts au budget 2021.

ANNULATION DE TITRE

Compte tenu de la crise sanitaire, un commerçant, occupant une parcelle du domaine public communal à des fins commerciales, n'a pu exercer son activité dans des conditions normales. Le conseil municipal a donc procédé à l'annulation à titre gracieux de sa redevance d'occupation 2020.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La crise sanitaire actuelle impose aux associations de prendre des mesures coûteuses en termes de sécurité sanitaire. Le conseil municipal a donc attribué une subvention exceptionnelle de 1500 € au groupe carnavalesque pour les frais liés au contrôle des passes sanitaires par des prestataires extérieurs.

TRANSFERT DE COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES A COGITIS

En décembre 2020, la Commune a adhéré au Syndicat Mixte pour le traitement de l'information et des nouvelles technologies COGITIS en lui confiant 3 compétences.

La Commune ayant avancé depuis sur la définition de ses besoins, le conseil a décidé de compléter ces compétences initiales par deux nouvelles :

- Gestion opérationnelle des infrastructures techniques
- Assistance et/ou exploitation des solutions mises en œuvre

NOUVELLES ACTIVITÉS

Vente et réparation de vélos
(3 rue Clément Mirabel)

Lundi à Samedi 10h/12h - 15h/19h

06 30 14 57 96
contact@meg34.fr
Moveelec Green
moveelecgreen
www.moveelecgreen.fr

- Atelier toutes réparations de vélos et vélos électriques toutes marques.
- Vente de vélos électriques (VTT tout suspendu, VTT semi-rigide, Vélo de route, Fat-bike, Vélo pliable, Vélo de ville électrique)
- Vente et montage de moteurs électriques pour vélo.

Pâtisserie artisanale
(5 rue du Docteur Malabouche)

Mardi à Vendredi 9h/17h
Samedi et Dimanche 8h/13h

06 29 98 48 28
contact@citronetmeringue.com
www.citronetmeringue.com
Citronetmeringue

- Créations délicieuses peu sucrées et légères en bouche.
- Harmonie visuelle et équilibre des saveurs associés avec finesse.
- Expérience chez Jérôme Nutile (MOF 2011) à Nîmes et au restaurant "Sensation" de Lattes de Romain Salamone (formé chez les Pourcel).

Acquisition d'un VAE

L'aide métropolitaine est prolongée au 30/06/2022

La Métropole de Montpellier prolonge pour la deuxième fois son dispositif d'aide à l'acquisition d'un Véhicule à Assistance Electrique d'un montant de **500 €**.

A ce dispositif se rajoute un nouveau dispositif d'aide de 30 € pour la réparation d'un vélo.

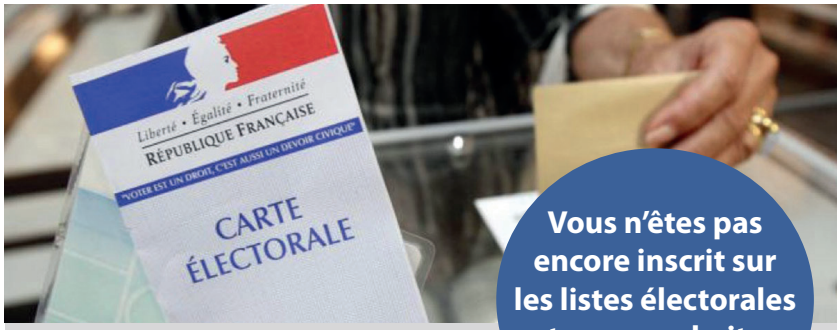

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales et vous souhaitez voter en 2022 ?

Inscrivez-vous au plus tard :

- **Vendredi 4 mars 2022** pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022
- **Vendredi 6 mai 2022** pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 (désignation des 577 députés)

Tout dossier incomplet au 4 mars pour les présidentielles et au 6 mai pour les législatives ne sera pas pris en compte.

La date limite d'inscription correspond au 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin (Article L.17 du code électoral).

Pour vous inscrire, 3 possibilités :

- **En mairie** (12 avenue Armand Daney)
- **Sur le site Internet** (www.service-public.fr)
- **Par voie postale** mais attention, la demande doit être reçue en mairie au plus tard le 4 mars et doit comporter la fiche de demande renseignée et une copie des pièces justificatives.

Pièces justificatives :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

Vous avez déménagé dans Cournonterral ?

Veuillez transmettre votre nouvelle adresse au service Elections pour la mise à jour de la liste électorale, afin de recevoir, le moment venu, votre carte d'électeur et les professions de foi des candidats :

04 67 85 60 50 - etatcivil@ville-cournonterral.fr

RÉUNION DES DDEN

Début novembre, la ville a accueilli dans ses locaux une réunion interne de travail des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) du secteur qui regroupe les communes de Cournonterral, Cournonsec, Montbazin, Fabrègues, Gigean, Loupian, Villeveyrac, Mèze et Saussan.

Le Maire, William Ars a tenu à les accueillir et a salué l'importance de leur engagement bénévole et citoyen en faveur de l'école publique et de l'intérêt des enfants.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Julie Frêche, Vice-Présidente déléguée au Transport et aux Mobilités Actives, a reçu les maires de l'Ouest de la Métropole, concernant le futur Bus à Haut Niveau de Service 4 qui circulera le long de la RM5.

Cette réunion de présentation et de concertation a rassemblé les maires de Cournonterral, Pignan, Cournonsec et Lavérune.

Ensemble ils ont pu évoquer les détails de ce projet, tracé, stations, parkings et bien sûr desserte de notre futur lycée.

A suivre...

1res ASSISES MÉTROPOLITAINES

Samedi 27 novembre, l'équipe municipale de Cournonterral était présente aux premières assises métropolitaines lancées par Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, dans le cadre de son pacte de gouvernance.

L'ensemble des élus des communes membres était invité à deux tables rondes sur des thèmes clés :

- Une administration et des investissements au service du territoire et des habitants.
- Déplacements : focus sur une priorité du mandat.

Appel à bénévolat

La municipalité lance un appel aux bénévoles dans le cadre des Etudes Surveillées *(surveiller et aider les enfants à faire leurs devoirs en leur permettant de gagner en autonomie)*.

Si vous êtes intéressé, contactez le Service Enfance Jeunesse :

- centreloisirs@ville-cournonterral.fr
- par courrier via la boîte aux lettres du service (41 rue Léon Blum).

Indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et domaines d'intérêt ou de compétence.

Composteur collectif

Les travaux de préparation à l'installation du 1er composteur collectif au château Mallet sont terminés. Il sera définitivement installé et inauguré fin janvier.

Point Covid-19

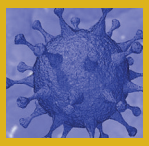

Vous souhaitez vous tenir informé des dernières consignes sanitaires ?

Le site du gouvernement
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Le site de la Préfecture de l'Hérault
www.herault.gouv.fr/actualites/infos/covid-19-mesures-sanitaires-dans-l-herault

JACQUELINE LERNOULD A FÊTÉ SES100 ANS

Cette ancienne ouvrière du carton, passionnée de lecture, réside à l'EHPAD "Les Garrigues". Parisienne durant une bonne partie de sa vie, elle a choisi en 2009 de s'installer à Cournonterral pour se rapprocher de ses enfants et petits-enfants.

Ainsi, c'est en leur compagnie qu'elle a célébré son centenaire vendredi 29 octobre, entourée également des autres résidents, du personnel, de Roseline Terme, élue aux Séniors et à l'Accessibilité et de Marie-Line Gibert, adjointe aux Solidarités. Jacqueline Lernould a reçu de beaux cadeaux et à sa grande joie la visite de mini-animaux de ferme.

© Jacques Teilhard

LE RAM A CHANGÉ DE NOM

Le Relais Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance Vène et Mosson

Cette dénomination fait suite à la réforme des modes d'accueil. Les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent Relais Petite Enfance (RPE) ; la terminologie Relais Assistants Maternels apparaissait trop restrictive et n'englobait pas la totalité de leurs missions.

Les missions ont été élargies : en plus de l'accompagnement des assistants maternels et des parents employeurs, le Relais Petite Enfance contribue à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale du territoire.

Il devient le lieu de référence et d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil collectifs ou individuels (assistant maternel et garde à domicile). Ce changement met en valeur le soutien à la parentalité du Relais Petite Enfance Intercommunal Vène et Mosson qui accompagne les familles notamment dans le choix de l'accueil le plus adapté à leur besoin mais également tout au long de l'accueil.

Le fonctionnement des permanences administratives sur les diverses communes et les rencontres collectives enfants/assistants maternels restent inchangés.

France services
Liberté Égalité Fraternité

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

L'équipe de France Services vous apporte :

■ **Une information de premier niveau**
Réponses aux questions, aide aux démarches administratives du quotidien.

■ **Une aide aux démarches en ligne**
Navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...

■ **Des prestations de conseils**
Résolution de cas complexes à l'aide d'un correspondant des réseaux partenaires
(CAF, CNAM, MSA, AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, Caisse de retraites, Impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques).

S'ajoutent aux permanences déjà en place

(C.C.I, Mission Locale Jeunes 3M, Mutuelle communale, Assistante sociale, Conciliateur de justice, Infirmière Via Voltaire, CARSAT branche maladie/AT) :

■ **Une aide administrative**
Montage de dossiers de demandes de cartes grises, de passeports et de carte d'identité.

■ **Un accompagnement dans le cadre R.S.A**
Une équipe pluridisciplinaire de CEMEA Occitanie (chargé d'accompagnement social et d'insertion professionnelle, infirmière, psychologue) accompagne les personnes allocataires du R.S.A.

■ **Un accompagnement numérique**
Yassine Tamalloukte a rejoint l'équipe en qualité de volontaire en service civique. Il a pour mission de proposer gratuitement des accompagnements pour se familiariser avec l'ordinateur, Internet, créer et utiliser une adresse e-mail, etc.

Prenez rendez-vous au 04 67 85 62 40

HOMMAGE A CÉCILE

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Cécile Roussel, épouse Pojer.

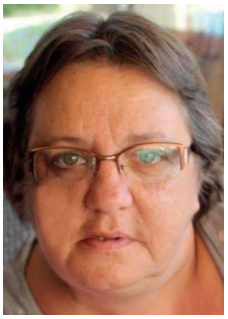

Native de Cournonterral, Cécile menait depuis dix ans un courageux combat contre la maladie. Sa joie de vivre et l'amour pour son village faisait d'elle une figure bien connue dans la commune.

Présente aux évènements festifs et associatifs auprès de Michel, son mari, elle était très attachée, depuis son plus jeune âge, au carnaval et autres traditions cournonterralaises, n'ayant pas hésité, malgré son état de santé, à prendre la présidence du groupe carnavalesque Cournon Carnaval durant deux ans.

Maman de trois enfants, Maxime, Vittoria et Thomas, qu'elle aimait par-dessus tout, sa maison était remplie de rires et de joie, en toute simplicité. Malheureusement, son courage hors du commun, sa ténacité exemplaire et son amour de la vie n'ont pas suffi. Cécile s'est éteinte le 7 décembre dernier mais son sourire brillera à jamais dans le cœur des siens.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

■ Bienvenue au nouvel agent

Kévin Fernandez a intégré l'équipe des Services Techniques de la commune, en décembre 2021.

Les Pailhasses

Il ne s'agit pas d'une manifestation organisée par la municipalité mais d'une tradition ancestrale spontanée d'initiative populaire. Compte tenu de la pandémie, il n'est pas certain que cet événement puisse se dérouler cette année. Toutefois, afin de permettre aux nouveaux Cournonterralais de connaître cette tradition singulière, unique au monde, voici une rapide présentation :

© Bertrand Humeau

Les Pailhasses, késako ?

La légende veut que cette tradition célèbre la victoire en 1346 de Cournonterral sur Aumelas. Agressés sur leurs terres par les Aumelassiens lors de la coupe du bois, les cournonterralais, grimés en monstre de paille, sur une idée du bayle Pailhas, ont en riposte effrayé leurs agresseurs et clos le litige. Lors de la célébration de cette victoire, les villageois se sont roulés dans le vin offert par le seigneur. De nos jours, les pailhasses qui représentent Cournonterral pourchassent les blancs représentant Aumelas pour les salir de lie de vin.

Les Pailhasses, c'est quand ?

Le Mercredi des Cendres (le lendemain du Mardi Gras). Il faut donc se référer au calendrier.

Recommandations (Si cet évènement a lieu)

- Consulter les arrêtés municipaux pris sur la période, en mairie ou sur le site de la ville : **www.ville-cournonterral.fr** (Découvrir et Partager / Traditions / Le Carnaval).
- Bacher les façades dans le centre du village ou bien nettoyer le soir même.
- Stationner les véhicules à l'extérieur du périmètre dévolu.
- Pendant la manifestation (15h/18h), ne pas circuler dans les rues, ni ouvrir sa porte ou se montrer aux fenêtres dans le périmètre concerné, ni invectiver les participants

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

L'empaillement : De 12h à 14h30 les Pailhasses se font "farcir" à l'ancienne distillerie (Plan de la Croix).

Le défilé : Il démarre vers 14h30 du Plan de la Croix jusqu'à la place du village (Place Viala).

La ronde : Peu avant 15h, à la fin du défilé, une ronde composée tour à tour d'un blanc et d'un pailhasse se forme. A 15h, les comportes de lie sont renversées à terre et la ronde se disloque, signant le début des hostilités.

Aucun spectateur n'est admis de 15h à 18h dans le centre du village. Toute personne présente est considérée comme faisant partie de la fête et l'est "à ses risques et périls...".

Le jugement et la crémation : Vers 21h, Pailhasse est jugé sur la place du village. Les pépettes du Pailhasse et du Blanc (mannequins de paille) sont ensuite brûlées dans une folle farandole au son du charivari.

Le carnaval est alors terminé... jusqu'à "l'an que ven".

© Yvan Cotte

Compte tenu du contexte sanitaire, les manifestations associatives et municipales ne sont pas encore toutes programmées.

Pour plus d'informations, consultez régulièrement :

* *Les panneaux d'informations*
* *L'affichage chez les commerçants*
* *La rubrique agenda du site de la ville*
* *La page Facebook "Ville de Cournonterral"*

Cette programmation est sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur.

FEVRIER

Dimanche 06/02 - 15h30 : Loto

Organisé par les Amis du Théron
Centre V. Hugo (rue des Bleuets)
24 quines avec bons d'achats + 2 surprises à carton plein
Tombola avec plusieurs lots (jambon, coffret vin, etc.)
Covoiturage assuré, pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion qui se signaleront.
Vente de boissons fraîches et chaudes, de pâtisseries et escalettes maison.

Sam. 12/02 - 13h/Minuit : Balade gourmande

Organisée par le groupe carnavalesque
Sur inscription
■ **06 48 09 59 12 // cvrnoncarnaval@gmail.com**

Dimanche 13/02 - 16h30 : Loto

Organisé par Tribus Lupis
Centre Victor Hugo (rue des Bleuets)
24 parties + 1 surprise
Buvette - Restauration - Parking

Dim. 27/02 - 15h/17h30 : Corso

Organisé par le groupe carnavalesque
Plan de la Croix
Défilé de chars en musique

Dim. 27/02 - 18h/1h : Sortie des Pailhasses

Organisé par le groupe carnavalesque
Halles Lassalvy
Des personnes costumées en Blanc et en Pailhasse recréeront certaines scènes propres aux Pailhasses (glissades, ronde, etc.)
■ **06 48 09 59 12 // cvrnoncarnaval@gmail.com**

MARS

Mardi 01/03 - 22h/1h : Bal de l'Echelle

Organisé par le groupe carnavalesque
Centre Victor Hugo (rue des Bleuets)
Bal gratuit avec arrivée de l'Echelle vers minuit (six jeunes, la tête passée au travers des barreaux d'une échelle recouverte d'un drap blanc troué au niveau du cou crache sur le public une mixture à base d'alcool, de biscuits secs...)
■ **06 48 09 59 12 // cvrnoncarnaval@gmail.com**

Merc. 02/03 - 15h/18h : Les Pailhasses

(voir ci-contre)

Dim. 13/03 - 12h : Repas Occitan

Organisé par Cournon Terra d'Oc
Bergerie Communale
Apéritif + Repas cassoulet
Sur réservation (places limitées)
■ **cournonterradoc@laposte.net**

Amende 68€

Chez vous ses déjections vous les ramassez non ?!

COURNONTERRAL

Cournonterral c'est aussi chez vous !